

FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF

L'USMA BRAQUE LE ZAMALEK AU BOUT DU SUSPENSE

Page 10

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8489 LUNDI 11 MAI 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

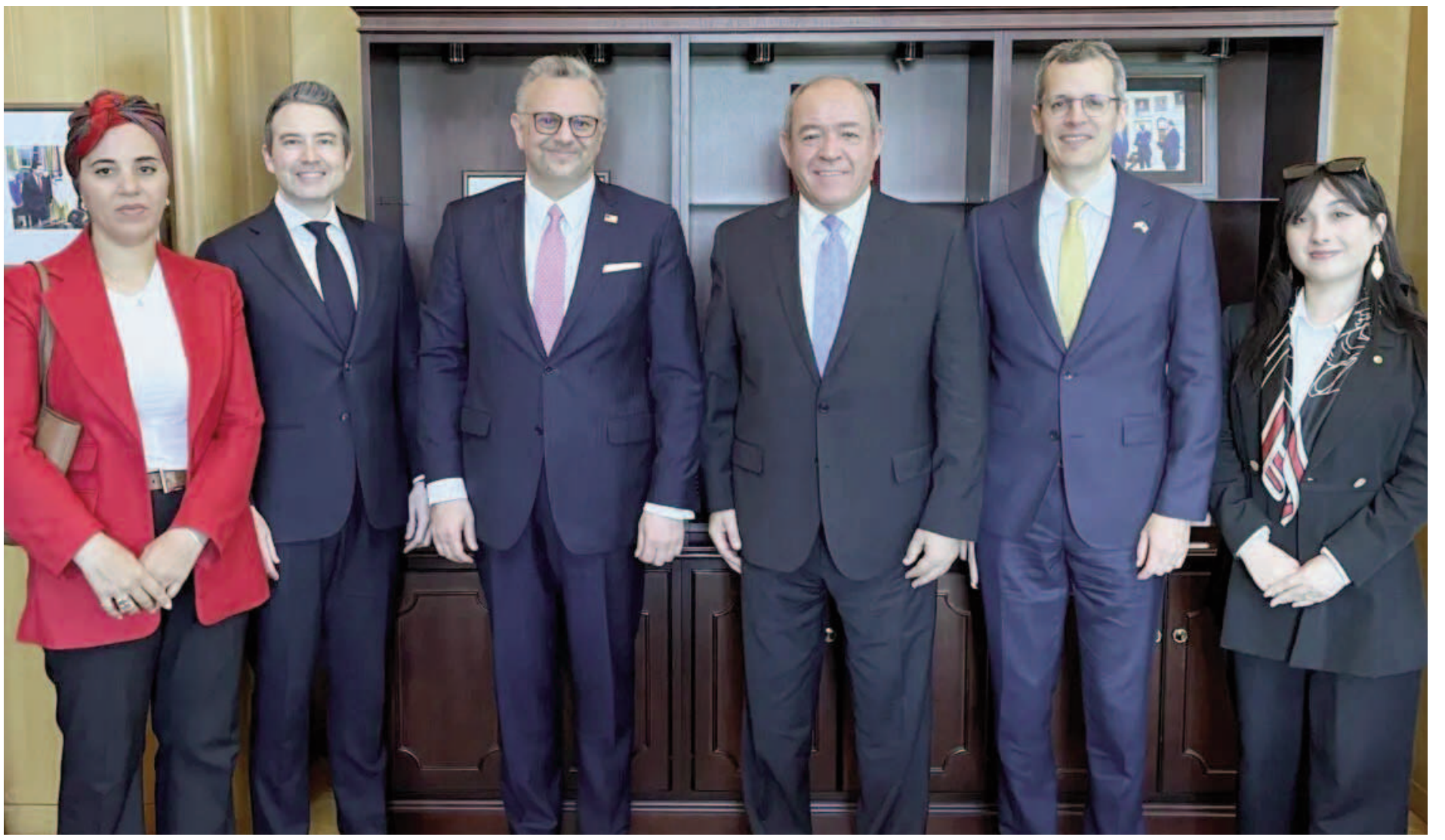
Entre réalisations et attentes

Page 4

ALGERIE – ETATS-UNIS

UNE COORDINATION DE HAUT NIVEAU SUR LES DOSSIERS SENSIBLES

De la question sahraouie au renforcement de la sécurité au Sahel, la diplomatie algérienne reçoit un signal fort de Washington. Suite à une séance de travail, ce dimanche à Washington, entre l'ambassadeur d'Algérie à Washington Sabri Boukadoum et l'envoyé spécial américain pour le Moyen-Orient Massad Boulos, en présence du chargé d'affaires américain à Alger, Mark Shapiro, les deux pays affichent une convergence de vues sur l'application des résolutions de l'ONU, tout en ouvrant de nouvelles perspectives économiques pour les 120 entreprises américaines présentes en Algérie. Page 3



SUIVI DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les walis à pied d'œuvre

Page 2

AFIN DE CONTOURNER LA SPÉCULATION

Naftal lance une plateforme pour l'achat des pneus

Page 5

LA CNR SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA SAA

Des réductions au profit des retraités

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SUIVI DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les walis à pied d'œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, les walis poursuivent leurs sorties sur le terrain afin d'assurer un suivi de proximité des projets à fort impact social et d'accélérer la cadence de leurs réalisations, dans l'objectif de contribuer à une amélioration concrète du cadre de vie des citoyens. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.


Un suivi rigoureux.

A travers ces visites régulières, les autorités locales visent à « évaluer l'état réel d'avancement des chantiers, à identifier les contraintes susceptibles de ralentir leur concrétisation et à « prendre des mesures immédiates pour lever les obstacles enregistrés sur le terrain », a précisé la même source. Le ministère a tenu à souligner que cette dynamique s'inscrit dans une stratégie nationale fondée sur « l'efficacité de l'action publique et l'accélération du développement local». Les secteurs du logement, de la santé, de l'éducation, des ressources en eau et des infrastructures publiques figurent parmi les principales priorités suivies lors de ces déplacements. Les walis accordent un intérêt particulier aux projets liés à la réalisation des établissements scolaires, considérés comme essentiels pour « améliorer les conditions de scolarisation » et « répondre à la forte demande dans plusieurs régions du pays ».

Les structures sanitaires occupent également une place importante dans ces programmes de visite de terrain. Les responsables locaux veillent à « l'avancement des projets hospitaliers et des structures de santé de proximité », dans l'objectif de « renforcer l'offre de soins et améliorer la prise en charge des citoyens ». Les inspections permettent également de vérifier « le respect des normes techniques et des exigences de qualité » dans la réalisation des infrastructures publiques.

Dans le domaine des ressources en eau et de l'assainissement, les autorités locales multiplient les déplacements afin de suivre les projets destinés à « améliorer l'alimentation en eau potable », « renforcer les réseaux d'assainissement » et « moderniser les équipements de service public », a assuré le ministère. L'éclairage public et l'aménagement urbain figurent aussi parmi les opérations régulièrement inspectées, notamment dans le cadre des programmes visant à « embellir les espaces urbains » et « améliorer les conditions de vie des habitants ». Les projets de désenclavement et de modernisation du réseau routier constituent un autre axe majeur de cette démarche. Les walis ont souligné l'impératif d'« accélérer les travaux des infrastructures routières » afin de « faciliter les déplacements des citoyens, améliorer la mobilité et soutenir l'activité économique locale ». Les infrastructures sportives et les espaces de loisirs font aussi l'objet d'un suivi rapproché dans le cadre d'une politique s'attelant à « promouvoir le développement local et offrir de meilleures conditions de vie à la population ».

Lors de ces sorties de terrain, des instructions fermes ont été adressées aux entreprises de réalisation, aux bureaux d'études ainsi qu'aux différents services techniques concernés. Les autorités ont notamment des directives fermes concernant « le strict respect des délais contractuels, l'amélioration de la qualité des travaux et l'accélération du rythme des chantiers » afin de permettre la mise en service des projets dans les meilleurs délais.

Les responsables locaux ont également rappelé l'importance de la coordination entre les différents intervenants afin de garantir « une meilleure efficacité dans l'exécution des programmes de développement ». Les sorties de terrain sont ainsi désormais considérées comme « un mécanisme essentiel d'évaluation et de contrôle », permettant de mesurer le niveau réel d'avancement des projets, d'identifier les insuffisances éventuelles et de garantir une prise en charge rapide des préoccupations des citoyens. Il convient de noter que cette mobilisation des walis reflète la volonté des pouvoirs publics de consacrer une véritable approche de proximité fondée sur le renforcement de la qualité du service public, et ce dans l'objectif d'améliorer le quotidien des habitants et assurer un développement durable dans l'ensemble des régions du pays.

Sihem Bounabi

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Ancrer la culture du résultat

LE MÉDIATEUR de la République, Mohamed Hattab, a présidé, hier, une réunion de coordination avec les cadres de l'administration centrale, les appelant à une transition vers une phase d'appréciation des objectifs et des résultats, axée sur les données, les statistiques et les indicateurs de terrain.

Cette entrevue a été consacrée au suivi du fonctionnement de l'institution, de même qu'à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'amélioration de ses performances et à l'optimisation des mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens. C'est ce qu'a indiqué, hier dans un communiqué, l'instance du médiateur de la République.

Dans son intervention, Mohamed Hattab a affirmé que le service public représente le premier espace de relation entre le citoyen et l'administration, ce qui impose, selon lui, la modernisation des méthodes de gestion et l'adoption de pratiques plus modernes et plus efficientes. De ce fait, le responsable a mis l'accent sur le fait de s'appuyer sur « la numérisation » et sur « une coordination continue entre les différentes administrations ».

A ce titre, le médiateur de la République a appelé à l'adoption d'une culture du résultat et à une évolution vers une étape d'évaluation des objectifs et des performances. Cette démarche, a-t-il indiqué, doit absolument s'appuyer sur les données, les chiffres et les indicateurs de terrain, afin de permettre l'élaboration de propositions susceptibles d'améliorer le service public et de développer les mécanismes d'intervention et de suivi. Selon lui, une telle approche contribue à améliorer la confiance des citoyens envers l'administration publique. Le responsable a, en outre, appelé à concrétiser l'objectif de modernisation des différents services de l'institution avant la fin de l'année en cours, dans le but de favoriser la transition vers une administration intelligente en mesure de répondre aux attentes des citoyens et d'accompagner les transformations en cours.

« Le service du citoyen constitue une mission noble et une responsabilité nationale, nécessitant une intensification des efforts et un engagement fondé sur l'intégrité et l'équité », a-t-il souligné. Il a, à cet égard, insisté sur le fait d'ancrer une « culture d'administration de proximité », reposant, selon ses propos, sur un bon accueil, une écoute attentive et, par conséquent, une efficacité accrue dans le traitement des préoccupations des citoyens.

La réunion a permis d'évaluer le bilan des activités menées durant la période écoulée et d'examiner les priorités à venir, a indiqué le communiqué, avant d'ajouter que celles-ci concernent le renforcement des performances des délégations locales, l'intensification du suivi de terrain ainsi que l'amélioration des mécanismes de coordination et de prise en charge des préoccupations à l'échelle nationale. Les travaux ont été clôturés par un appel à poursuivre les efforts dans un esprit de responsabilité et d'engagement « au service du citoyen, conformément aux principes d'une administration moderne fondée sur la transparence, l'équité et l'efficacité, et dans une vision réformatrice faisant de la qualité du service public une priorité, en accord avec les orientations du président de la République ».

Khalil A.

CITÉS AADL

Mise aux enchères de locaux commerciaux

L'AGENCE de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier, le lancement d'une opération de mise en vente aux enchères de locaux commerciaux répartis à travers plusieurs wilayas du pays.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine immobilier de l'AADL et de la mise en exploitation des locaux de service intégrés aux différents programmes de logements. Dans la wilaya de Blida, une part importante des biens mis en vente est concentrée dans la commune de Meftah, qui compte à elle seule un total de 214 locaux à céder.

Dans la wilaya de Tipaza, l'opération de la vente aux enchères concerne 26 locaux commerciaux à Bousmail, au niveau du site des 1 200 logements, ainsi que 68 locaux commerciaux situés dans le programme de 1 700 logements, entre autres.

Dans les autres wilayas concernées, l'AADL a également procédé à la mise aux enchères de 163 locaux commerciaux à Boukhadra 3, dans la commune d'El Bouni (Annaba). L'opération comprend également 27 locaux commerciaux à Oran, intégrés à un programme de 282 logements. Par ailleurs, 48 locaux commerciaux ont été mis en vente à Sidi Akkacha, dans la wilaya de Chlef. Enfin, 3 locaux commerciaux ont été proposés dans la wilaya de Aïn Defla, au niveau d'un programme de 300 logements à Sidi Lakhdar.

Khalil A.

ALGÉRIE – ÉTATS-UNIS

Une coordination de haut niveau sur les dossiers sensibles

De la question sahraouie au renforcement de la sécurité au Sahel, la diplomatie algérienne reçoit un signal fort de Washington. Suite à une séance de travail, ce dimanche à Washington, entre l'ambassadeur d'Algérie à Washington Sabri Boukadoum et l'envoyé spécial américain pour le Moyen-Orient Massad Boulos, en présence du chargé d'affaires américain à Alger, Mark Shapiro, les deux pays affichent une convergence de vues sur l'application des résolutions de l'ONU, tout en ouvrant de nouvelles perspectives économiques pour les 120 entreprises américaines présentes en Algérie.

Au programme de cette rencontre figurent la question du Sahara occidental occupé par le Maroc, la coopération sécuritaire et les investissements américains en Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie.

Dans un message publié sur le réseau social X, Boulos a exprimé la reconnaissance de la Maison Blanche pour les efforts diplomatiques « vitaux et continus » déployés par l'Algérie en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité dans la région.

Boulos a souligné l'implication constructive de l'Algérie dans la recherche d'une solution acceptée par toutes les parties au conflit du Sahara occidental, conformément à la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon le même responsable, qui avait effectué une récente tournée dans la région et qui a conduit des rounds de négociations entre Rabat et le Front Polisario, il est temps de parvenir à un règlement de ce conflit vieux de près de cinquante ans, né à la suite de la décolonisation.

En lançant quelques initiatives diplomatiques, les Etats Unis tentent d'appliquer cette résolution onusienne dont le contenu souligne la recherche d'une « solution mutuellement acceptée » concernant le Sahara occidental. Le dossier sahraoui demeure toujours encadré par la légalité internationale et les différentes résolutions des Nations unies, comme en témoigne la présence de la Mission onusienne (Minurso) qui devait préparer un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui depuis de trente-cinq ans, alors que le Makhzen tente de faire passer son plan d'annexion (dit d'autonomie).

Cependant, des inquiétudes ont surgies sur l'avenir de cette initiative américaine pour



Un signal fort de Washington.

dénouer le conflit maroco-sahraoui. Dernièrement, le Front Polisario a exprimé sa « grave préoccupation » après la récente visite effectuée par l'ambassadeur des États-Unis au Maroc, M. Duke Buchan III, dans la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé, considérant que cette démarche constitue une violation du statut international du territoire, qui demeure soumis à un processus de décolonisation sous la responsabilité des Nations Unies.

Pour les sahraouis, cette visite « ne contribue en aucune manière » à créer le climat nécessaire au maintien de la confiance dans les discussions en cours sur le Sahara occidental, facilitées conjointement par les Nations Unies et les États-Unis d'Amérique.

Pour Boulos, les discussions avec l'ambassadeur algérien ont également porté sur sa récente visite qualifiée de « réussie », et qui témoigne, selon lui, du niveau avancé de coordination entre Alger et Washington.

Les discussions ont aussi porté sur le renforcement de la coopération sécuritaire et régionale, Washington réitérant son appréciation du rôle diplomatique joué par l'Algérie en matière de soutien aux efforts de paix et de stabilité, notamment dans les crises qui perdurent toujours dans la région nord-africaine et sahélo-saharienne (Libye, Mali entre autres).

S'agissant du partenariat bilatéral, abordés lors de cet échange, les deux parties ont évoqué les perspectives d'investissement, dans un contexte marqué par la présence de plus de 120 entreprises américaines opérant en Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie et d'autres domaines stratégiques. D'ailleurs, les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie dans divers secteurs ont été présentées récemment par une délégation des chefs d'entreprises algériens participant au Sommet de l'investissement SelectUSA, qui s'est achevé la semaine dernière. La présentation a eu lieu à l'occasion d'une rencontre tenue avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Christopher Landau, au cours de laquelle les représentants algériens ont mis l'accent sur les filières industrielles à fort potentiel économique et à haute valeur technologique susceptibles d'intéresser les investisseurs américains. Il s'agit principalement de l'énergie, de l'agriculture, de la production de matières premières pour l'industrie pharmaceutique, des technologies modernes, ainsi que du secteur minier à la lumière de la nouvelle loi sur les mines. Alger a exprimé le souhait que les entreprises américaines diversifient leurs investissements et participent aux grands projets structurants en cours de réalisation en Algérie.

Hachemi B.

ALICE RUFO :

«Les entretiens avec le président de la République ont été constructifs»

LA MINISTRE déléguée auprès de la ministre française des Armées et des Anciens combattants, Mme Alice Rufo, a souligné, avant-hier, à Alger, que les entretiens qu'elle a eus avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été «constructifs». «Les entretiens que j'ai eus avec le président de la République ont été constructifs et ont fait suite à la visite que j'ai effectuée, à la demande du Président Macron, hier à Sétif, pour commémorer, aux côtés de l'Algérie, les évènements tragiques qui se sont produits le 8 mai 1945», a-t-elle déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République.

«Je voulais vous dire ici que j'ai été très touchée par l'accueil qui m'a été réservé à Sétif, un accueil chaleureux que nous avons senti, moi-même et toute la délégation, avec émotion. Et nous savons évidemment ce que la tragédie (du 8 mai 1945) représente pour le peuple algérien», a-t-elle souligné.

«S'agissant de la relation entre nos deux pays d'Etat à Etat, le Président Macron m'avait chargée d'exprimer sa détermination à trouver ensemble les voies et moyens de réengager entre nos deux pays une relation respectueuse, d'égal à égal, apaisée et confiante», a-t-elle souligné.

Elle a indiqué avoir évoqué avec le président de la République les relations bilatérales «dans le contexte de tensions internationales, à la fois au Moyen-Orient, dans le Détroit d'Ormuz, mais aussi au Sahel, avec la crise mondiale de l'énergie et tous les enjeux dans la région méditerranéenne», affirmant la nécessité d'un dialogue «construit et nourri». «Notre objectif est d'obtenir rapidement des résultats. Nous avons donc discuté de pistes concrètes pour que les mois à venir soient utiles aux intérêts et aux relations entre l'Algérie et la France», a-t-elle ajouté.

Il s'agit, a-t-elle dit, de la coopération de sécurité et de défense que «j'ai longuement évoquée, ce matin, avec le Général d'Armée Saïd Chanegriha (ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire) qui est «très importante dans un contexte africain et international marqué par une déstabilisation». «Nous avons aussi évoqué la coopération dans le domaine migratoire», a-t-elle relevé, affirmant que «la France se félicite de la reprise de cette coopération après la visite du ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, en Algérie». «Nous avons également évoqué les moyens d'intensifier cette coopération, notamment dans le domaine judiciaire et de la lutte contre le narcotrafic» qui constituent un volet «très important pour nos deux pays», a-t-elle mentionné. Précisant qu'elle est accompagnée dans cette visite de l'ambassadeur de France en Algérie, Mme Rufo a mis l'accent sur l'importance de «poursuivre l'agenda que nous avons acté et défini ensemble et que le président de la République souhaite pouvoir mener dans les mois qui viennent pour en faire une année utile».

«Le Président Macron entend regarder notre histoire avec lucidité, courage et vérité», a fait remarquer la responsable française. S. O. Brahim

TAMANRASSET

Saisie de plus d'un million de comprimés psychotropes

DES DÉTACHEMENTS combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur militaire de Tamanrasset (6e Région militaire) ont saisi une quantité importante s'élevant à 1,048 million de comprimés psychotropes et arrêté deux contrebandiers, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette opération entre dans le cadre de « la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la contrebande et les narcotrafiquants », et fait suite à une exploitation optimale des informations. Dans ce cadre, les mêmes détachements ont intercepté, le 9 mai 2026, lors d'une embuscade, un véhicule tout terrain et ont arrêté deux contrebandiers auxquels ils ont saisi « une quantité importante de comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg, qui s'élève à plus d'un million quarante-huit mille comprimés, ainsi que deux appareils de communication Thuraya», est-il précisé de même source. « Cette opération qualitative réaffirme, une fois de plus, la mobilisation des unités de l'ANP pour faire face à toute tentative d'introduction et de trafic de ces poisons dans notre pays», conclut le MDN.

M. B.

MEETING DE YOUCEF AOUCHICHE À KHERRATA

Entre hommage aux martyrs et projection vers les législatives

LE PREMIER secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a délivré un message fort, à l'occasion du meeting qu'il a animé samedi à Kherrata (Béjaïa), à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, en plaçant la transmission mémorielle au cœur du combat pour l'édification d'un Etat de droit.

Entre hommage aux martyrs et projection vers les législatives de 2026, le parti a appelé la jeunesse à transformer sa frustration en engagement politique. Le 8 mai 1945 n'est pas qu'une date inscrite dans les manuels d'histoire, c'est une « boussole politique et morale ».

C'est en ces termes que M. Aouchiche a rendu hommage aux millions de martyrs tombés entre 1830 et 1962. Pour le chef de file du FFS, « commémorer ne doit pas être une célébration figée du passé ». « Transmettre, c'est donner du sens », a-t-il souligné. Il s'agit d'expliquer, a-t-il poursuivi, « aux nouvelles générations que la souveraineté nationale ne se préserve pas par des slogans, mais par la solidité des institutions : une économie productive et une véritable démocratie ». Il a ensuite abordé les maux qui rongent la jeunesse actuellement, dont l'absence de perspectives et l'émigration clandestine, refusant de voir dans l'exil une fatalité.

Pour le parti, « l'Algérie n'est pas condamnée à l'immobilisme », a-t-il martelé. Si la lutte de 1954 était celle de la libération, celle d'aujourd'hui est celle de la construction nationale, affirmant qu'il s'agit pour le pays de s'organiser, de débattre et de voter pour bâtir un Etat digne des sacrifices passés. M. Aouchiche a, par ailleurs, appelé à la remobilisation pour les élections législatives du 2 juillet prochain, pour en faire un levier de changement pacifique. Selon lui, le « vide politique » ne sert jamais les intérêts du peuple, appelant les citoyens, et particulièrement les jeunes, à ne pas céder au découragement, à refuser l'abstention car « le retrait ne construit pas d'alternative ».

En liant l'esprit de Novembre et de la Soummam aux défis contemporains, le responsable du FFS a rappelé que les martyrs sont tombés pour que nos enfants vivent dans la dignité et l'achèvement de l'Etat national, démocratique et social, ce qui reste l'objectif ultime. Pour lui, « il faut faire de la mémoire du 8 mai 1945 non pas un simple souvenir douloureux, mais le moteur d'une prise de conscience collective pour redresser le pays et l'avenir de l'Algérie ».

N. Bensalem

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Entre réalisations et attentes

L'Afrique doit prendre son destin en main. Une conviction dont les pays africains ont pris conscience et ambitionnent de concrétiser. La 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12), clôturée hier à Alger, a constitué un espace d'échanges approfondis sur les principales problématiques économiques auxquelles l'Afrique est confrontée, mais surtout sur les moyens de bâtir une économie africaine plus intégrée et durable. Des avancées ont été réalisées, mais beaucoup reste à faire.



Un espace d'échanges approfondis.

Bien qu'en deçà du potentiel et des opportunités offertes, les progrès réalisés en termes de commerce intra-africain et d'attractivité des investissements ont été exposés hier par la commissaire de l'Union africaine, Francisca Tatchouop Belobe, affirmant que le Continent africain connaît une dynamique économique croissante. Une dynamique portée par l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements intra-africains, dans le cadre des efforts continus visant à renforcer l'intégration économique à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ainsi que par l'augmentation des investissements des entreprises africaines dans d'autres pays africains.

«Le commerce intra-africain a enregistré une hausse de 12,5 % par rapport à l'année précédente», a-t-elle précisé. Cette progression reflète une transition progressive vers la construction d'une économie africaine plus intégrée et davantage capable d'assurer un développement durable à partir des ressources et capacités du continent lui-même, selon les explications de la commissaire de l'Union africaine, laquelle a révélé la mise en place de nouveaux mécanismes opérationnels destinés à faciliter le commerce africain, à l'instar du système de paiement en monnaies locales.

Celui-ci permettrait, selon elle, de réduire les coûts des échanges commerciaux jusqu'à 90 %. Elle a aussi fait savoir que le Fonds d'ajustement de la Zone de libre-échange continentale africaine est désormais opérationnel, avec un premier investissement de 10 millions de dollars enregistré au Ghana. «Cette étape représente un soutien concret au processus d'intégration économique africaine ainsi qu'au renforcement des flux d'investissement et de commerce à l'intérieur du continent», a-t-elle souligné.

La responsable a, en outre, signalé l'augmentation des investissements des entreprises africaines dans d'autres pays africains. Cela constitue «un indicateur clair du renforcement de la confiance des investisseurs dans les marchés africains et dans le potentiel économique du continent». Les pays africains sont cependant appelés à consentir plus d'efforts pour faire de l'Afrique une destination d'investissement de choix. Francisca Tatchouop Belobe a, dans ce sens, insisté sur l'importance de mettre en place des législations «claires et stables» afin d'attirer et de stimuler les investissements en Afrique, affirmant que «la stabilité des environnements juridique et économique représente un facteur essentiel pour renforcer la confiance des investisseurs et encourager le secteur privé à jouer un rôle plus important dans le développement».

PASSER DU SIMPLE SLOGAN AU CONCRET

Mettant en avant le fait que l'Afrique s'oriente progressivement vers un nouveau modèle économique reposant sur le secteur privé comme moteur principal du développement, elle a estimé que l'intégration économique du continent «doit devenir une réalité concrète et ne pas rester limitée à de simples slogans ou ambitions théoriques». En effet, l'avenir de l'économie africaine a été au centre des débats et des échanges entre des experts économiques, des investisseurs, des hommes d'affaires ainsi que des décideurs, dans le cadre des ateliers spécialisés tenus à l'occasion de la 12e édition d'AFIC 12, organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID).

Le forum s'est transformé en un véritable espace d'échange de visions et d'expertises, dans le sens où les ateliers ont donné lieu à des débats approfondis sur les principales problématiques économiques auxquelles l'Afrique est confrontée, ainsi que sur les moyens de bâtir une économie africaine plus intégrée et durable, fondée sur l'investissement productif, le commerce intra-africain et le renforcement des partenariats stratégiques entre les pays du continent, selon les organisateurs, qui ont mis en avant des interventions de «grande qualité» animées par des experts et des représentants d'importantes institutions économiques et financières. Plusieurs thématiques ont été à l'ordre du jour de ces sessions, à l'instar des perspectives de la ZLECAf, la transformation numérique, l'innovation, le financement des projets, le développement des infrastructures, ainsi que les mécanismes de soutien aux start-up et la création d'un environnement d'investissement attractif capable de s'adapter aux mutations économiques mondiales.

Lilia Aït Akli

EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE

Le patronat plaide pour une levée des blocages bureaucratiques

FACE à une concurrence internationale de plus en plus forte sur les marchés africains, les investisseurs et opérateurs économiques algériens sont appelés à renforcer leur présence sur le continent en s'appuyant sur les avantages offerts par la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souhil Guessoum, a souligné que l'Algérie dispose d'atouts lui permettant de se positionner davantage en Afrique, malgré la présence importante de puissances économiques comme la Chine. Selon lui, la Zlecaf constitue un levier stratégique dont l'Algérie doit tirer profit afin de développer ses relations économiques avec les pays africains et conquérir de nouveaux marchés.

Pour atteindre cet objectif, il estime nécessaire de renforcer la présence des entreprises algériennes sur le terrain à travers une stratégie de marketing, de prospection et de diplomatie économique plus active. Il a également plaidé pour le déploiement accru des banques algériennes dans plusieurs pays africains, citant notamment la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, afin de faciliter les échanges et l'accompagnement des investisseurs nationaux.

M. Guessoum a aussi appelé, lors de son intervention à la Radio nationale, à encourager les industriels algériens à investir davantage sur le continent africain et à bénéficier d'un accompagnement financier et réglementaire, notamment de la part de la Banque d'Algérie. Selon lui, l'ouverture des investissements algériens à l'étranger permettrait de créer de nouvelles richesses pour les entreprises nationales et de générer des revenus rapatriés vers l'Algérie.

Le président de la CAPC a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'améliorer la compétitivité des entreprises algériennes pour réussir sur les marchés africains. Il a expliqué que la réduction des coûts opérationnels et la fluidification des procédures d'importation des matières premières constituent des éléments essentiels pour soutenir l'exportation. Dans ce contexte, il a évoqué les difficultés rencontrées par les industriels avec le nouveau système d'importation des matières premières, estimant que l'allongement des délais a entraîné une hausse des coûts et, par conséquent, une baisse de compétitivité des produits algériens aussi bien sur le marché national qu'à l'export. Il a également souligné que les retards dans l'octroi des autorisations ont provoqué des perturbations sur le marché et une augmentation des prix de plusieurs produits. M. Guessoum a ainsi plaidé pour une optimisation du système afin de simplifier les procédures pour les entrepreneurs et les industriels algériens.

Revenant sur la concurrence en Afrique, il a indiqué que plusieurs pays africains, bénéficiant eux aussi de la Zlecaf, ont déjà développé une présence importante sur le continent grâce à leurs salons, leurs réseaux commerciaux et leur diplomatie économique. Il a donc appelé à renforcer la stratégie marketing algérienne à travers les chambres de commerce et les organisations patronales afin d'ouvrir davantage de débouchés aux exportateurs nationaux. Le président de la CAPC a également mis en avant le potentiel de plusieurs filières algériennes, notamment celle de la céramique. Il a rappelé que l'Algérie est passée en une dizaine d'années du statut d'importateur net à celui d'exportateur net dans ce domaine. Selon lui, les produits algériens disposent aujourd'hui d'une qualité leur permettant de conquérir non seulement les marchés africains, mais aussi européens et internationaux.

Il a en outre insisté sur l'importance d'une présence physique et digitale des entreprises algériennes sur les marchés africains, affirmant qu'une stratégie de promotion efficace permettrait à l'Algérie de renforcer ses exportations vers le continent et d'améliorer significativement ses recettes en devises.

Rim Boukhari

AFIN DE CONTOURNER LA SPÉCULATION

Naftal lance une plateforme en ligne pour l'achat des pneus

L'entreprise nationale Naftal a franchi, hier, une étape majeure dans la modernisation de son réseau de distribution. Avec le lancement du portail «e-mahata», la société publique entend réguler l'achat de pneumatiques pour véhicules légers via un système de réservation numérique, répondant ainsi aux fermes directives de la présidence de la République.

La fin de l'opacité dans la distribution des pneus semble désormais actée. Naftal a officialisé le déploiement d'une plateforme dédiée permettant aux automobilistes de commander leurs équipements en ligne, de consulter les tarifs en toute transparence et de choisir leur point de retrait. Si cette initiative vise avant tout à fluidifier le service, elle se veut surtout un rempart contre les intermédiaires et les circuits informels qui ont longtemps déstabilisé le marché.

Pour garantir que chaque pneu profite directement au consommateur final, Naftal a instauré un protocole de retrait particulièrement rigoureux, rompant avec les anciennes pratiques. L'entreprise impose désormais le paiement électronique obligatoire : seules les cartes interbancaires (CIB) ou la carte Edahabia d'Algérie Poste sont acceptées. Cette mesure radicale permet d'éliminer les transactions en espèces, souvent sources de flux financiers difficilement traçables, et assure une comptabilité précise de chaque vente.

Au-delà de l'aspect financier, le retrait des pneumatiques est soumis à un contrôle systématique de l'identité du véhicule. Chaque client devra se présenter dans les centres pneumatiques agréés muni de son reçu de confirmation, mais surtout de la carte grise originale du véhicule concerné. Ce jumelage entre la commande et le véhicule est une barrière supplémentaire contre le stockage spéculatif ou la revente illicite sur le marché noir.



Naftal se digitalise.

Enfin, l'efficacité du système repose sur un délai de rigueur non négociable. Une fois la disponibilité de la commande notifiée, l'acheteur dispose d'une fenêtre de trois jours pour récupérer son bien. Passé ce délai, la réservation est automatiquement annulée et le stock est remis en vente, garantissant ainsi une rotation fluide des produits et évitant l'immobilisation injustifiée des stocks.

Cette reprise en main par Naftal s'inscrit directement dans la stratégie du président Abdelmadjid Tebboune. Le chef de l'État a fait de la régulation du marché de la pièce de rechange un enjeu de souveraineté et de sécurité nationale. Lors de précédents Conseils des ministres, il avait fermement instruit le gouvernement de lutter contre la «mafia des pneus» et de mettre fin aux pénuries artificielles qui pèsent sur le pouvoir d'achat des Algériens.

En privilégiant la voie numérique, Naftal applique la feuille de route présidentielle visant à assainir le secteur : traçabilité des opérations, élimination des importations anarchiques et protection du citoyen. Il ne s'agit plus seulement de vendre un produit, mais d'assurer une distribution équitable sur l'ensemble du territoire, tout en garantissant la sécurité routière par l'accès à des produits neufs et certifiés, loin des dangers des pneus d'occasion ou de contrefaçon.

Il convient de rappeler que Naftal avait signé, en novembre 2025, un important contrat portant sur l'importation de près de six millions de pneus de la marque allemande «Continental» , un accord qui est censé combler le déficit en pneus sur le marché algérien. L'entreprise avait expliqué alors que l'accord conclu avec les représentants de la marque allemande Continental prévoit, dans une première étape, l'acquisition d'un million de pneus destinés aux véhicules touristiques. Une seconde phase viendra ensuite porter le volume total importé à 4,5 millions d'unités. Une quantité de 150 000 pneus avait été réceptionnée en décembre 2025, tandis que 350 000 autres unités ont été réceptionnées avant la fin du premier semestre 2026.

Parallèlement, Naftal a annoncé la préparation d'un nouveau contrat visant l'importation de 500 000 pneus supplémentaires, destinés cette fois aux poids lourds et aux bus, en partenariat avec la marque italienne Prometeon. L'entreprise affirme, par ailleurs, anticiper une baisse significative des prix des pneus sur le marché, estimée entre 35 % et 55 %.

La distribution des pneus se fera à travers le réseau commercial de Naftal, qui compte plus de 2 000 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire national après inscription sur la plateforme.

M. Khellaf

SIGNATURE DE 52 ACCORDS COUVRANT PLUSIEURS SECTEURS

Succès de la foire algérienne à Nouakchott

LE SUCCÈS annoncé de la 8e édition de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott en Mauritanie est palpable. Il se traduit principalement par la signature de 52 accords couvrant plusieurs secteurs d'activité. Une étape qui renforce le positionnement des entreprises algériennes sur le marché mauritanien et les marchés africains.

C'est le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations qui a fait cette annonce, précisant que ce nouveau bilan fait suite à la signature de 27 accords et mémorandums d'entente entre opérateurs économiques des deux pays, et ce, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, et de représentants d'associations et d'organismes d'exportateurs algériens et de l'Union nationale du patronat mauritanien (UNPM).

Dans un communiqué publié hier, le ministère a fait savoir que les accords signés concernent les secteurs de l'industrie, des mines, des câbles électriques, des industries de transformation, des services de santé, de l'industrie mécanique, des dispositifs médicaux, des services et solutions pour start-up, de l'enseignement supérieur et de l'hydraulique. Ces nouveaux accords s'ajoutent aux 27 signés jeudi dernier, dont quatre dans le secteur des services de santé, a précisé la même source.

Ces résultats viennent confirmer «le succès de la Foire, qui s'est muée en une véritable plateforme économique pour la conclusion de partenariats et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement, renforçant ainsi le positionnement des entreprises algériennes sur le marché mauritanien et les marchés africains en général».

Ce bilan est «le fruit des efforts du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans l'accompagnement des opérateurs économiques algériens, à travers la garantie d'espaces de communication directe avec les partenaires africains et l'encouragement des entreprises nationales à élargir leur activité d'exportation et à construire des relations commerciales durables».

Pour le département du Commerce extérieur, cette dynamique économique continue confirme que la Foire est désormais un rendez-vous économique stratégique pour la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures, conformément à l'orientation de l'Etat vers le renforcement de l'intégration économique et l'ouverture sur les marchés africains, selon une approche fondée sur le partenariat gagnant-gagnant.

La Foire des produits et services algériens à Nouakchott, à laquelle participent plus de 350 entreprises opérant dans divers secteurs, sera clôturée aujourd'hui en tenant ses promesses, celles de contribuer efficacement à développer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les capacités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins.

Hamid B.

ORAN

Portes ouvertes sur l'administration fiscale

L'ADMINISTRATION fiscale à Oran organise, du 10 au 14 mai 2026, une semaine de portes ouvertes destinée à informer les citoyens et les contribuables sur les nouvelles mesures exceptionnelles de régularisation fiscale prévues par la loi de finances 2026. À travers cette initiative, les directions des impôts d'Oran-Est et Oran-Ouest entendent rapprocher leurs services du public, expliquer les dispositifs d'allègement des dettes fiscales et encourager l'adhésion aux mécanismes de régularisation volontaire.

Placée sous le slogan «Semaine de la régularisation fiscale : comprendre les mesures exceptionnelles et y adhérer», cette campagne de proximité vise avant tout à vulgariser les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances 2026 et à accompagner les contribuables dans leurs démarches administratives.

Le directeur des impôts d'Oran-Est, Abdelghani Djeniba, a souligné que cette initiative nationale traduit l'intérêt accordé par les pouvoirs publics et la Direction générale des impôts à la réussite des mécanismes de régularisation fiscale, destinés à servir aussi bien les citoyens que les contribuables.

Il a indiqué que ces journées d'information permettent au public d'obtenir toutes les explications nécessaires concernant les procédures de régularisation et les avantages prévus dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par l'État.

De son côté, la directrice des impôts d'Oran-Ouest, Nadia Ahmed, a précisé que l'opération vise également à sensibiliser les différentes catégories de la société aux avantages offerts par les nouvelles dispositions fiscales, tout en apportant des informations claires sur les modalités de déclaration et de paiement.

Parmi les principales mesures présentées figure l'article 122 relatif à l'annulation et à l'assainissement des dettes fiscales. Les créances datant de 2011 et des années antérieures bénéficient d'une annulation totale, tandis que celles comprises entre 2012 et 2025 ouvrent droit à la suppression intégrale des pénalités d'assiette et de retard, ainsi qu'à une réduction de 30 % des droits simples.

Les services des impôts ont également mis l'accent sur les mécanismes prévus par l'article 93 de la loi de finances 2026 portant sur la régularisation fiscale volontaire. Cette mesure permet aux personnes physiques et morales détenant des fonds non déclarés de les intégrer dans le circuit économique officiel à travers une déclaration simplifiée déposée auprès des recettes fiscales. Une taxe libératoire unique fixée à 8 % est appliquée sur les montants régularisés.

Nadia Ahmed a précisé que cette procédure concerne aussi bien les contribuables déjà connus des services fiscaux que les personnes non inscrites dans les registres de l'administration.

Les formulaires nécessaires sont disponibles au niveau des structures fiscales et peuvent également être téléchargés via le portail officiel de la Direction générale des impôts.

A travers cette initiative, l'administration fiscale entend renforcer sa communication de proximité, simplifier l'accès à l'information et encourager les citoyens à régulariser leur situation avant l'expiration des délais fixés au 31 décembre 2026.

D'Oran, Brahim Mazi

AMPUTATIONS DUES AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 4 000 personnes appareillées en 2025

Les accidents de la route représentent aujourd'hui la principale cause d'amputation des membres supérieurs et inférieurs, occasionnant, par ricochet, une forte demande des besoins en appareillages médicaux auxquels l'Etat a déployé d'importants efforts afin d'assurer une digne inclusion des citoyens concernés. C'est ce qu'a indiqué, hier, Mohamed Mouidi, directeur général de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH).

Mouidi a affirmé : « Les handicaps moteurs provoqués par les accidents de la route sont devenus les plus fréquents ces dernières années. » Ajoutant que l'office équipe chaque année plus de 4 000 personnes nécessitant des prothèses orthopédiques lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

A ces situations, s'ajoutent les accidents du travail ainsi que certaines pathologies chroniques, notamment les complications du diabète. Le phénomène du « pied diabétique », responsable de nombreuses amputations connaît lui aussi une progression inquiétante.

Face à cette hausse continue des besoins, l'office demeure le principal acteur national dans le domaine des appareillages médicaux, avec près de 99 % de l'activité nationale. Quelques opérateurs privés interviennent également, principalement dans le secteur des aides auditives.

En outre, il a tenu à mettre en avant l'effort déployé par l'Etat pour la prise en charge des personnes en situation de handicap, en assurant que « plus de 100 000 personnes en situation de handicap ont été prises en charge durant l'année 2025 à travers l'ensemble du territoire national ». Cette prise en charge concerne les prothèses des membres supérieurs et inférieurs, les aides techniques à la marche, les appareils auditifs ainsi que divers équipements médicaux destinés à améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Le responsable a souligné que le système national de sécurité sociale assure une couverture pouvant atteindre 100 % des coûts liés aux prothèses et accessoires médicaux dans de nombreux cas. Une mesure essentielle, au regard des prix particulièrement élevés de ces équipements. Et de préciser : « Le coût de ces appareillages est très important. Certaines prothèses destinées aux victimes d'accidents de la route ou aux personnes à mobilité réduite coûtent entre 15 et 100 millions de centimes, selon leur qualité et leur niveau technologique. »


Mohamed Mouidi.

MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉES NATIONALE

Dans le cadre de la prévention, l'office a lancé depuis le début de l'année 2026 un vaste projet de recensement des sources de handicap à travers le pays. « Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une base de données nationale afin d'identifier précisément les causes des handicaps », a expliqué Mohamed Mouidi. L'objectif étant d'une part de disposer de statistiques fiables et d'autre part de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les accidents de la route, considérés comme l'une des principales causes d'invalidité en Algérie.

Par ailleurs, le directeur général de l'office a également tenu à rassurer sur la qualité des équipements produits et fournis aux bénéficiaires. Soutenant que les prothèses fabriquées en Algérie respectent les normes internationales et affichent un niveau de performance comparable à celui observé dans plusieurs pays européens. Il a également fait savoir que l'Algérie envisage de développer des partenariats avec plusieurs pays spécialisés dans ce domaine, notamment la Slovénie, afin de favoriser le transfert de technologies et le développement de nouvelles compétences.

Parmi les projets majeurs annoncés, figure la création d'une académie de formation et d'entraînement dédiée aux prothèses et accessoires orthopédiques dans la commune d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine. Cette structure ambitionne de former des techniciens et des cadres spécialisés dans la fabrication, l'entretien et le développement des appareillages médicaux. Mouidi a assuré que « cette académie constitue une véritable valeur ajoutée pour le secteur », précisant que la première session de formation destinée aux techniciens de l'office sera lancée durant le second semestre de l'année.

Le responsable a également mis en avant l'existence d'une cellule de recherche et développement chargée de suivre les avancées technologiques dans le domaine des prothèses et des aides techniques.

Sur le volet de la modernisation des services, le directeur général de l'office a salué les résultats obtenus grâce à la plateforme numérique « Amalouna ». Indiquant que « nous avons réussi à éliminer les listes d'attente grâce à la numérisation des rendez-vous ». Il a également expliqué que la plateforme permet désormais aux bénéficiaires de réserver leurs consultations et leurs suivis à distance, réduisant considérablement les délais de prise en charge et les files d'attente dans les structures spécialisées.

Le responsable a tenu à faire savoir qu'« aujourd'hui les activités de l'office couvrent quatre grands domaines, les prothèses pour handicaps moteurs, les aides auditives, les aides techniques sanitaires ainsi que les dispositifs d'assistance à la marche ». A travers ces projets, les autorités souhaitent améliorer l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et renforcer la qualité des services proposés, dans un contexte marqué par une hausse continue des besoins en appareillages médicaux à travers le pays.

Sihem Bounabi

TIZI OUZOU

Les MTH en nette régression

LES MALADIES à transmission hydrique (MTH) sont en nette régression dans la wilaya de Tizi Ouzou, affirment les services de la prévention de la direction de la santé de la wilaya, selon lesquels cette situation satisfaisante est le résultat des efforts conjugués tant dans la sensibilisation que dans la prévention de tous les acteurs concernés.

Aussi, cette synergie a fait qu'aucun cas de typhoïde ou de choléra n'a été enregistré dans la wilaya de Tizi Ouzou depuis un long moment, en raison du travail effectué par les services concernés dans ce sens. « L'approche était pour nous d'aborder les facteurs et situations susceptibles d'avoir un impact sur la santé, à travers de multiples secteurs, et en associant un large éventail de partenaires, y compris la société civile, et les groupes communautaires », a fait savoir le Dr Sadjia Chekroun, cadre au sein de la direction de la santé et la population de la wilaya. Seule l'hépatite A reste une préoccupation des services de la santé même si sur ce chapitre des progrès ont également été faits en matière de prévention. L'hépatite A est une inflammation du foie provoquée par un virus connu sous l'appellation de « virus de l'hépatite A » (VHA). Ce virus se transmet par l'eau, même potable, ou par les aliments contaminés, et ce, quand les conditions d'hygiène sont précaires. « Cela touche notamment les enfants scolarisés dans les cycles primaire et moyen », a souligné encore Dr Sadjia Chekroun avant de faire part de 49 cas d'hépatite A enregistrés depuis le début de 2026. Ce nombre est arrêté à la date du 30 avril dernier. Au cours des deux dernières années, on a enregistré 223 cas. Il s'agit de 118 cas en 2024 et 105 cas en 2025. Quant au pic, il remonte à plusieurs années, avec 153 cas enregistrés en 2018.

Aussi, dans le cadre de la lutte contre cette pathologie, Dr Sadjia Chekroun a insisté sur l'impératif de la sensibilisation contre l'hépatite A », mais aussi contre toutes les formes de MTH. Dans ce cadre, d'autres actions préventives sont engagées, comme le traitement des points d'eau (puits et sources aménagées), le contrôle de la présence de chlore résiduel dans l'eau potable au niveau des canalisations pour s'assurer qu'elle est suffisamment javellisée, le contrôle en matière d'hygiène des établissements à caractère alimentaire, et surtout l'éducation sanitaire en ce qui concerne l'hygiène pour les enfants au niveau des unités de soins et de suivi (UDS) et des unités de la PMI en direction des femmes. Par ailleurs, la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou a initié et lancé un programme de veille contre le moustique tigre. Cette opération, lancée le 1er avril, prendra fin le 30 novembre prochain. Ce moustique, connu pour être un insecte tropical, est désormais présent sur plus de 60 % du territoire national, notamment dans le nord du pays. Selon des spécialistes, le moustique tigre véhicule de nombreuses pathologies en étant porteur de virus, tels que le « Chikungunya », la « dengue » et le « Zika ». La période d'activité du moustique-tigre s'étend de mai à novembre, avec une propagation plus importante dans les zones urbaines. Par ailleurs, ce moustique s'adapte facilement aux différents environnements et ses œufs peuvent résister à la sécheresse pendant longtemps. Avec le changement climatique, les conditions de son évolution en Algérie sont à présent réunies. C'est pourquoi la lutte contre cet insecte commence par l'éradication de ses espaces de vie et de prolifération, les eaux stagnantes notamment.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

EN CAS DE MENACE CONTRE KIM JONG-UN

La Corée du Nord légalise une riposte nucléaire automatique

La Corée du Nord a adopté un nouveau cadre légal concernant ses forces nucléaires, prévoyant notamment une riposte automatique si son système de commandement est menacé. Kim Jong-un a réaffirmé que Pyongyang ne comptait pas renoncer à son arsenal nucléaire malgré la pression américaine.

La Constitution nord-coréenne prévoit désormais la possibilité d'une frappe nucléaire en cas de menace contre la vie du dirigeant Kim Jong-un, rapporte l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. L'Assemblée populaire suprême a adopté une loi précisant les conditions d'emploi des forces nucléaires du pays. Le texte prévoit notamment qu'une frappe puisse être déclenchée automatiquement si la Corée du Nord fait l'objet d'une attaque. D'après KCNA, l'agence de presse nord-coréenne, une telle frappe peut être menée immédiatement afin de détruire l'origine d'une provocation, si le système de commandement et de contrôle des forces nucléaires est menacé par des forces hostiles. La loi accorde également à Kim Jong-un un commandement unifié ainsi que l'ensemble des pouvoirs décisionnels concernant les armes nucléaires. Selon Yonhap, Kim Jong-un a publiquement réaffirmé sa détermination à ne pas abandonner l'arsenal nucléaire du pays. Il a accusé les États-Unis de chercher non seulement la dénucléarisation de la Corée du Nord, mais aussi l'effondrement du système politique nord-coréen. Le dirigeant nord-coréen a indiqué que Pyongyang n'avait pas l'intention de reprendre les négociations sur la dénucléarisation. Dans son discours devant l'Assemblée populaire suprême, Kim Jong-un a déclaré que l'objectif des États-Unis n'était pas seulement de faire disparaître les armes nucléaires nord-coréennes, mais aussi de contraindre la Corée du Nord à renoncer à ses moyens d'autodéfense ou à les affaiblir. Il a également critiqué la politique américaine de sanctions et de pression, présentée comme la plus importante jamais menée contre Pyongyang dans le but d'obtenir la dénucléarisation. Selon lui, cette approche relève d'une mauvaise évaluation de la situation par les adversaires de la Corée du Nord. Kim Jong-un a surtout souligné que le pays devait continuer à élargir le champ de ses opérations nucléaires tactiques afin de renforcer sa posture de combat nucléaire.



Le dirigeant du Corée du Nord a précisé que l'inscription de cette politique nucléaire dans la loi revêtait une grande importance, car elle trace une ligne irréversible empêchant que la puissance nucléaire du pays soit utilisée comme objet de négociation. Il a ajouté qu'un changement des conditions politiques et militaires dans la péninsule coréenne, ainsi que de l'environnement politique international, serait nécessaire pour envisager une modification de cette politique nucléaire nord-coréenne. L'Assemblée populaire suprême est l'organe suprême du pouvoir selon la Constitution nord-coréenne. Elle tient généralement une session plénière en mars ou en avril, principalement consacrée au budget et aux changements au sein du gouvernement.

R. I.

OTAN

Les alliés européens redoutent un nouveau recul des forces américaines

LES ALLIÉS européens des États-Unis craignent une réduction progressive de la présence militaire américaine sur le continent sous l'administration Trump. Après l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne pourraient être concernées, tandis que Washington envisagerait également de revoir sa participation aux exercices de l'OTAN. Les partenaires européens des États-Unis au sein de l'OTAN s'attendent à ce que Donald Trump poursuive la diminution de la présence militaire américaine en Europe, rapporte Bloomberg. Cette inquiétude s'est renforcée après la décision annoncée de retirer 5 000 militaires américains stationnés en Allemagne. Selon plusieurs diplomates de l'Alliance atlantique, cités par le média, d'autres réductions pourraient suivre dans les prochains mois. Des discussions portent notamment sur un éventuel retrait de certaines unités présentes en Italie. En outre, Washington pourrait abandonner le projet de déploiement de missiles américains de longue portée en Allemagne, un programme validé sous la présidence de Joe Biden. Au sein de l'OTAN, certains responsables estiment également que les États-Unis pourraient limiter leur participation à plusieurs exercices militaires organisés en Europe. Par ailleurs, une redistribution des forces américaines vers des pays jugés plus favorables à la politique de Donald Trump est envisagée. Bloomberg note que cette hypothèse rappellerait les débats apparus lors de son premier mandat, lorsqu'il avait étudié un renforcement du contingent américain en Pologne. Les diplomates interrogés ont expliqué que ces prévisions reposeraient à la fois sur les déclarations publiques du président américain et sur des échanges entre responsables américains et représentants de l'Alliance concernant l'avenir des relations entre Washington et l'OTAN. Trump reproche aux Européens leur manque de soutien durant le conflit avec l'Iran Le 9 mai, dans un entretien accordé au quotidien italien Corriere della Sera, Donald Trump a affirmé que la question d'un retrait des troupes américaines installées en Italie restait à l'étude. Début mai, le président américain avait déjà indiqué que la réduction du contingent présent en Allemagne serait bien plus importante qu'un simple retrait de 5 000 soldats. L'opération pourrait durer entre six mois et un an. D'après le Pentagone, plus de 36 000 militaires américains étaient encore déployés en Allemagne en décembre 2025, auxquels s'ajoutaient environ 1 500 réservistes et 11 500 employés civils. Des responsables du Pentagone, interrogés par CBS News, ont indiqué que cette réorganisation était liée au mécontentement de Donald Trump face au niveau de soutien apporté par certains alliés européens durant le conflit avec l'Iran. Le président américain a également évoqué la possibilité de réduire la présence militaire des États-Unis en Italie et en Espagne. Les deux pays avaient refusé de mettre certaines bases militaires à disposition des avions américains engagés dans la guerre contre l'Iran. L'Italie n'avait pas autorisé l'atterrissage de bombardiers américains en Sicile, tandis que l'Espagne avait fermé son espace aérien aux appareils américains impliqués dans les frappes contre l'Iran le 30 mars dernier. Le locataire de la Maison Blanche a par ailleurs critiqué Madrid pour son refus d'augmenter ses dépenses militaires à hauteur de 5 % du PIB et pour son manque d'investissement dans l'OTAN. Aujourd'hui, environ 15 400 militaires américains sont stationnés en Italie, dont 12 700 soldats de l'armée régulière. En Espagne, les effectifs atteignent 4 330 militaires, parmi lesquels 3 800 appartiennent aux forces régulières. Au total, près de 85 000 militaires américains restent déployés sur le territoire européen.

R. I.

POUTINE :

Nous sommes proches de la fin du conflit en Ukraine

EN CE Jour de la Victoire, lors de la conférence de presse, Vladimir Poutine a estimé que le conflit en Ukraine arrivait à sa fin. Il a exclu toute instrumentalisation de la date du 9 Mai, rappelant le sacrifice de la Russie durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'est dit convaincu que les relations entre l'Occident et Moscou seraient rétablies. À l'issue des cérémonies commémorant le Jour de la Victoire, le président russe Vladimir Poutine s'est exprimé lors d'une conférence de presse. Il a tenu à rappeler la nature sacrée de cette journée, refusant de la voir réduite à un « spectacle léger où l'on jouerait d'un instrument de musique ». Pour appuyer ses propos, il a insisté sur l'ampleur du sacrifice consenti par la Russie durant la Seconde Guerre mondiale, précisant que la République socialiste fédérative soviétique de Russie avait supporté près de 69 % des pertes totales de l'Union soviétique, qui étaient d'environ 27 millions de personnes. Interrogé sur le cessez-le-feu en cours et sur le fait que Volodymyr Zelensky avait annoncé sa propre « trêve » quelques jours plus tôt, Vladimir Poutine a répondu que la Russie ne considère pas le thème du 9 Mai comme un prétexte pour se livrer à des jeux. Dans le même temps, il a tenu à remercier le président américain Donald Trump dont l'implication a permis d'aboutir à la trêve en cours. Concernant la perspective plus large de négociations, le président russe a indiqué qu'il ne refusait pas une rencontre avec Volodymyr Zelensky, que ce dernier se rende à Moscou ou dans un pays tiers. Il a toutefois précisé que l'objectif devait être la conclusion d'un accord définitif, pensé sur une longue perspective historique. Il a exprimé son scepticisme en évoquant le souvenir des accords de Minsk, où les parties pouvaient siéger jour et nuit sans parvenir à résoudre quoi que ce soit. Pourtant, Poutine a estimé que l'on arrivait à présent vers la fin du conflit en Ukraine. Revenant sur la nature du conflit, Vladimir Poutine a indiqué que la Russie faisait face à des globalistes occidentaux qui, depuis les années 1990, ignorent délibérément les intérêts russes et mènent aujourd'hui le combat par l'intermédiaire des Ukrainiens. Le président russe a illustré son propos par l'épisode des négociations d'Istanbul, où un accord avait été paraphé avant d'être torpillé. Il a notamment raconté que le président français Emmanuel Macron l'avait appelé pour lui dire que Kiev ne pouvait rien signer « avec un pistolet sur la tempe ». Vladimir Poutine a alors ordonné le retrait des troupes russes des abords de la capitale ukrainienne, après quoi, la situation a dérivé vers l'impasse que l'on connaît. « Nous nous sommes pourtant mis d'accord avec les Ukrainiens en 2022 à Istanbul, nous avons paraphé l'accord. Ensuite, un certain collègue… Pourquoi le cacher ? Monsieur Macron m'a appelé et m'a dit que l'Ukraine ne pouvait pas signer de tels documents historiques avec un pistolet sur la tempe. C'est une citation. Nous avons gardé l'enregistrement de cette conversation. Que fallait-il faire ? Il fallait retirer les troupes de Kiev. C'est ce que nous avons fait. Immédiatement après, un autre représentant du show-business, le Premier ministre britannique de l'époque, est arrivé et a déclaré : «Il ne faut pas signer, cet accord est injuste». Mais qui décide de ce qui est juste ou non ? Si le représentant de la délégation ukrainienne avait paraphé ces documents », a-t-il raconté. S'agissant des interlocuteurs européens pour d'éventuels pourparlers, Vladimir

R. I.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À SÉTIF

De nouveaux services pour les agriculteurs

DANS le but de afin de renforcer leur protection sociale et de promouvoir les nouveaux services numériques mis à leur disposition, une campagne d'information et de sensibilisation à la protection sociale des agriculteurs a été lancée hier, à Sétif. C'est ce qu'ont annoncé des services de l'agence régionale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).
Cette caisse a précisé, dans un communiqué, que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des autorités publiques visant à renforcer la protection sociale des travailleurs de la terre et à consacrer le principe de justice sociale, en présentant les nouveaux services offerts par la caisse au profit des agriculteurs.
Dans le même contexte, deux nouvelles plateformes numériques ont été lancées spécifiquement pour les agriculteurs, à savoir «Himayati 5.0» et «Himayati+», au titre d'une approche globale visant à accompagner cette catégorie de professionnels et à garantir une couverture sociale adaptée à la spécificité de leur activité, selon le même communiqué.
L'initiative procède également des efforts de la CASNOS visant à répondre aux préoccupations des agriculteurs recensés.

R. R.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL À BOUIRA

Près de 208 foyers concernés

DANS L'OPTIQUE de moderniser la commune de Bouderbala, au total, 208 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers six villages de la région. C'est ce qu'a indiqué, hier un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).
Réalisé dans le cadre de la concrétisation des programmes de l'Etat destinés à la wilaya de Bouira dans sa partie relative au raccordement au réseau de gaz naturel, ce projet a permis de raccorder 208 foyers issus des villages de Thala Ouegni, Ouled Tahar, Meraou, Ouled Brahim, Drablia et Ouled Chalabi, dans la commune de Bouderbala, souligne le même communiqué.
« L'enveloppe financière allouée à ce projet était de l'ordre de 17 millions de dinars», précise la direction de distribution dans son communiqué. Selon la même source, ce projet a porté sur la réalisation d'un réseau de distribution de gaz de 13.68 km.
Le raccordement de ces villages, «aura un fort impact sur l'amélioration des conditions de vie des habitants de ce cette région», souligne la direction de distribution dans le même document.
Grâce à ces projets, dont plusieurs sont en cours de réalisation, le taux de raccordement au réseau de gaz a dépassé le seuil des 96 %, selon les dernières statistiques fournies par la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE NÂAMA

Plusieurs projets en cours

Plusieurs projets de développement sont actuellement en cours de réalisation dans la daïra de Moghrar, au sud de la wilaya de Nâama, dans les domaines des routes, des infrastructures de base, de l'aménagement urbain et d'autres secteurs. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.



D'importantes enveloppes financières ont été allouées à cette collectivité locale, dans le cadre du programme du secteur des travaux publics, ainsi que du budget de wilaya consacré à l'entretien du réseau routier. Ces financements permettront la réalisation de cinq ouvrages d'art sur la route nationale RN 6C (axe Fnassa – Djéniene Bourezg), ainsi que de deux ponts aux zones de traversée des oueds « M'zab » et « El Karima ». Un mur de protection est également en cours de réalisation au niveau de l'oued de Moghrar, dans la zone dite du « Grand Pont », selon la même source.
Le secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Nâama, Messaoud Boularras, a insisté, lors de sa visite d'inspection effectuée, dimanche, sur « la nécessité de travailler en système de rotation, de mobiliser tous les moyens matériels et humains au niveau des chantiers et d'accélérer le rythme de réalisation de ces projets », qui contribueront à améliorer la fluidité de la circulation, ainsi que les conditions de déplacement et de sécurité sur les principaux axes routiers de la wilaya.
Dans le domaine de la santé, une polyclinique est en cours de réalisation dans le quartier « El Wiam » de la commune de Moghrar. Le projet affiche un taux d'avancement jugé important et devrait être mis en service « prochainement ». Cette nouvelle infrastructure sanitaire contribuera à l'amélioration des prestations de santé offertes aux habitants de la région.
Dans le secteur de l'éducation, la commune devrait réceptionner, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, un CEM au village de Draâ Es-Saa, ainsi qu'une école primaire au village de Kalaat Cheikh Bouâmama.
Le secteur de la jeunesse et des sports a également été renforcé dans cette commune par la réalisation d'une piscine de proximité dont les travaux sont en phase finale. Par ailleurs, dans la région de Djeniene Bourezg, relevant de la daïra de Moghrar, les travaux d'aménagement du stade communal se poursuivent, avec la pose d'une pelouse synthétique et la réalisation de vestiaires, a ajouté la même source.
Les travaux comprennent également de vastes opérations d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers de la commune de Moghrar et des villages avoisinants, ainsi que des projets de revêtement des chemins secondaires et des accès à la commune, la réhabilitation des anciens quartiers, et l'aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants.

R. R.

OUACIFS (TIZI-OUZOU)

La mémoire de trois guillotinés de la localité honorée

A L'OCCASION de la commémoration des tragiques événements du 8 mai 1945, les autorités civiles et militaires ont procédé à l'inauguration du mémorial qui a été réalisé, au centre des Ouacifs pour immortaliser les trois guillotinés de la localité. Il s'agit de feus Chabane Selmani, guillotiné à la prison d'Oran le 28 janvier 1958 à l'âge de 26 ans, de Amar Manseri et Ben Abdelkader Labdi d'Agouni-Fourou, qui ont été tout deux guillotinés à la tristement célèbre prison de Barberousse , appelée aujourd'hui Serkadji, respectivement les 08 avril et 22 juin 1957 à l'âge de 39 et 23 ans. Amar Manseri fait partie des 40 guillotinés au cours de cette seule année 1957.
Cet hommage a été traduit par la confection et l'exposition de leurs bustes dans le mémorial édifié à cet effet. Ce vibrant hommage aux trois guillotinés a été rendu possible grâce à l'implication de l'APC des Ouacifs, des associations Thanekra du village de Agouni-Fourou et M'barek Ait Menguellet d'Ighil Bouamas, commune de Bouadnane et daïra d'Ath-Yenni. Les bustes des trois martyrs ont été inaugurés en présence des familles des défunts, du chef de daira des Ouacifs et des présidents des APC des communes concernées, de Fatah Hammouche, directeur de wilaya des Moudjahidine et des ayants droits, et des membres des organisations nationales de la familles révolutionnaire ainsi que d'un nombreux public. Il faut relever que le moment de l'enlèvement du voile couvrant les trois bustes a été marqué d'une immense solennité.

Saïd Tissegouine

LES CONFITURES ARTISANALES TRÈS PRISÉES

Un printemps aux senteurs du patrimoine constantinois

Le « Printemps constantinois de la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger et de l'artisanat » continue d'attirer un large public sur les Allées Benboulaïd, au cœur de la cité. Organisée dans le cadre du mois du patrimoine, cette manifestation met en valeur des savoir-faire ancestraux liés à la distillation traditionnelle et à l'artisanat local.

Parmi les produits les plus prisés figurent les confitures préparées à partir de pétales de rose et de fleur d'oranger, très appréciées par les visiteurs, notamment les jeunes porteuses de projets et les femmes activant dans la pâtisserie traditionnelle.

L'événement rassemble également des artisans venus de plusieurs wilayas du pays autour d'un patrimoine immatériel profondément enraciné dans les traditions constantinoises.

Cette manifestation ouverte depuis le 21 avril dernier, enregistre une affluence notable de visiteurs des wilayas limitrophes attirés par les stands de distillation traditionnelle de l'eau de rose et de fleur d'oranger.

Pratiquée au printemps, cette tradition intemporelle met en scène le qatar (alambic en cuivre) pour une nouvelle génération désireuse de préserver ce patrimoine immatériel, a précisé le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Abdelghani Sifer.

Zoubir Boubarbara et Amer Bensouissi, artisans spécialisés dans ce domaine, habitants aux vieux quartiers de Sidi M'cid et Salah Bey, ont fait part que la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger est l'un des plus anciens savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, un héritage du patrimoine culturel immatériel constantinois. De son côté, Zhour Mezghiche, artisane de la ville de Hamma Bouziane, a expliqué que l'eau de rose et de la fleur d'oranger, produites lors de cette distillation, est largement utilisées dans la cuisine pour parfumer les pâtisseries et aromatiser des plats typiquement constantinois ou encore utilisée lors de cérémonies et fêtes, notant d'autre part que l'eau de rose est utilisée aussi pour usage cosmétique.

Devant se poursuivre jusqu'au 10 mai, cette manifestation à caractère national regroupe 47 artisans dont 25 constantinois spécialisés dans la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger et l'extraction des plantes aromatiques et médicinales, ayant exposés des équipements utilisés traditionnellement dans ces métiers artisanaux. Le reste, soit 22 artisans issus de 11 wilayas du pays, à l'instar de Ghardaïa, de Tizi Ouzou, d'El Tarf, de Bordj Bou Arreridj et de Jijel, versés dans diverses spécialités artisanales, entre autres la vannerie, la poterie, la dinanderie, la céramique, l'apiculture et la confection d'habillement traditionnel, a encore détaillé M. Sifer.

A. B. /Agence



DOCUMENTAIRES, SITCOMS ET DRAMES CONCERNÉS

La Télévision algérienne ouvre un concours national de scénarios

L'ÉTABLISSEMENT public de la Télévision algérienne lance un concours d'écriture de scénarios de films documentaires et dramatiques, à l'endroit des créateurs et scénaristes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la préparation de la grille des programmes 2026-2027 et concerne plusieurs formats de productions télévisuelles, allant des films documentaires aux œuvres dramatiques et comiques.

L'opération cible également les séries sociales, sitcoms et productions humoristiques, annonce l'institution dans un communiqué, avec des propositions rédigées en arabe ou en amazighe. L'établissement public fixe plusieurs critères de participation, dont l'exclusivité des œuvres proposées et le respect des normes d'inscription publiées sur sa plateforme numérique dédiée à cette opération.

Le concours concerne des scénarios relevant des productions télévisuelles dans les catégories, «dramatiques et comiques (90 minutes) ainsi que des films documentaires (6 min – 13 min – 26 min – 52 min), des séries dramatiques sociales, des séries comiques et des sitcoms», explique le communiqué.

L'exigence de l›«exclusivité à la Télévision publique algérienne» doit aussi répondre au préalable de n'»avoir participé à aucun autre concours auparavant» et que les supports linguistiques des propositions soient en «langue arabe et amazighe dans toutes ses variantes».



Autres critères de sélection de ce concours, ajoute le communiqué, le «respect des thèmes définis» et l'»obligation de se conformer aux normes et critères d'inscription» indiqués sur la plateforme numérique de la Télévision algérienne dédiée à cette annonce.

La nécessité d'inclure dans le dossier de participation un «résumé du texte et une copie électronique en formats +Word+ et +PDF+», est également recommandée dans cette annonce, ainsi qu'une «déclaration de propriété intellectuelle du texte proposé au concours», appuyée par un «certificat de dépôt auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins».

Par ailleurs, le communiqué a indiqué qu'une «présélection des œuvres proposées au concours» sera effectuée avant leur transmission à la commission de lecture, conformément aux «exigences de l'institution et au respect de l'auteur des conditions pré- requises».

Enfin, le communiqué précise que les personnes souhaitant participer à ce concours doivent s'»inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cette annonce via le site de la Télévision algérienne», durant la période allant du «4 mai au 3 juin prochain», précisant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail : preselectionscenarios2026@entv.dz.

A. B. / Agence

SÉTIF

Concours national du meilleur film documentaire sur le Martyr Saâl Bouzid

UN CONCOURS national du meilleur film documentaire historique sur la personnalité du Martyr Saâl Bouzid (1919-1945) et sur l'attaque de la poste de Sétif par des Moudjahidine, en 1958, a été lancé dans la wilaya de Sétif, au titre d'une initiative visant à préserver la mémoire nationale et à immortaliser les exploits de la glorieuse Révolution.

Le directeur de l'Office de la culture et du tourisme, Khaled Mehennaoui, organisme organisateur de l'évènement, a déclaré que le concours est ''ouvert aux entreprises de production audiovisuelle agréées, ainsi qu'aux réalisateurs et aux amateurs pour mettre en valeur leurs compétences et leurs talents dans le domaine de la réalisation et de la documentation, tout en contribuant à l'écriture de l'histoire de l'Algérie par l'image et le son''.

L'œuvre éligible au concours ne doit pas dépasser 26 minutes, et doit répondre aux normes de qualité d'image et s'appuyer sur des archives documentées, avec la possibilité de reconstituer des scènes représentant, notamment, la mort de Saâl Bouzid, le 8 mai 1945, ainsi que l'attaque de la poste de Sétif en 1958, a-t-il détaillé.

Cette compétition, pour laquelle les participants doivent soumettre leurs œuvres ''le 10 août prochain au plus tard'', vise, selon M. Mehennaoui, à ''encourager la production audiovisuelle liée à l'histoire de notre pays et à inciter les jeunes talents à s'intéresser à la documentation historique, tout en conscientisant les jeunes générations en mettant en avant les symboles de la glorieuse Révolution et en rappelant des étapes marquantes de l'histoire de la lutte algérienne pour la liberté''.

Des prix d'encouragement ont été prévus au titre de ce concours dont les lauréats seront annoncés le 20 août prochain à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-constantinois et du Congrès de la Soummam.

R. C.

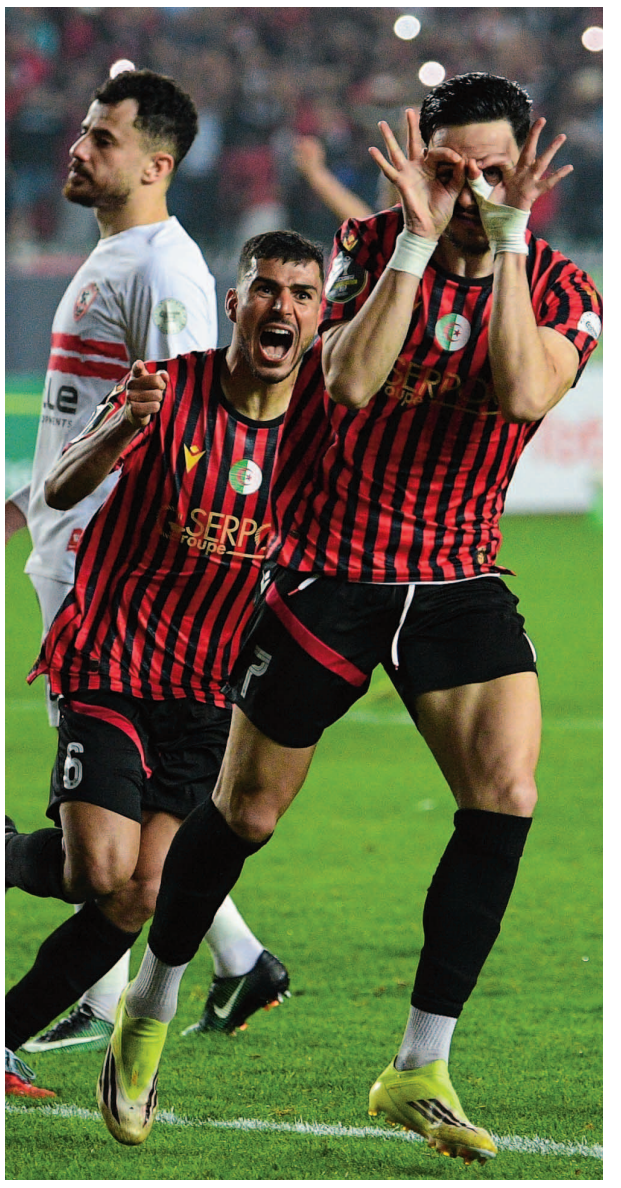
=FINALE «ALLER» DE LA COUPE DE LA CAF - USM ALGER - ZAMALEK SC (1-0)

L'USMA bat le Zamalek au bout d'un scénario hitchcockien

STADE DU 5-JUILLET 1962 (ALGER). Beau temps. Pelouse en bon état. Affluence nombreuse.
Arbitrage du mauritanien Dahane Beida, assisté de l'Angolais Gilson Dos Santos (premier assistant) et du Camerounais Elvis Noupue (deuxième assistant).
Quatrième arbitre : le Mauritanien Abdelaziz Bouh
L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dirigée par le Ghanéen Daniel Laryea, assisté du Mauritanien Boubacar Sarr et du Kényan Meshack Medie.
But : Ahmed Khaldi (SP 90›+7) USMA
Avertissements : - Loucif (17›), Radouani (45›), Ché Malone (81›) USMA - Chico Banza (88›) Zamalek SC
Expulsion : Mahmoud Bentayg (90›+6) Zamalek SC

Composition des équipes :
USM Alger : Benbot, Ché Malone, Draoui, Khaldi, Merili, Locif, Dehiri,
Benzaza (Mahrouz 86›), Radouani (Cap), Kamagati (Bouderbala 73›), Aimé
Junior (Likonza 73›). Entraîneur : Lamine N'Diaye
Zamalek SC : Mahdy Soliman, Ahmed Abo Al Fatouh (Ahmed Rabie Atia 86›),
Mahmoud El Wensh (Cap), Hossam Abdelmageed, Mohamed Ismaïl, Mohamed Shehata, Abdallah El Saïd, Adem Kaied (Juan Alvina Bezerra 73›), Mahmoud Bentayg, Oday Dabbagh (Ahmed Chérif 86›), Chico Banza (Esho 90›+7). Entraîneur : Moatamed Gamal.

Au terme d'un scénario hitchcockien, l'USM Alger a pris une option sur le sacre en Coupe de la Confédération africaine de football, en battant les Egyptiens du Zamalek SC, 1-0 (mi-temps : 0-0), samedi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, en finale (aller).
Dans un stade plein à craquer, la première véritable occasion de la rencontre a pourtant été à mettre à l'actif du club égyptien. Dès la 6e minute, l'Angolais Chico Banza, s'est infiltré dans la surface avant de décocher une tentative dangereuse, mais le gardien Oussama Benbot s'est parfaitement détendu pour détourner le ballon en corner.
Cette précieuse victoire, arrachée dans le temps additionnel avec le cœur et les tripes, avantage fortement les protégés de l'entraîneur sénégalais, Lamine N'Diaye, avant la manche retour, prévue le samedi 16 mai au stade international du Caire, où le club algérois pourrait écrire une nouvelle page de son histoire.



Dans un duel marqué par un grand engagement physique et une véritable bataille tactique entre les deux entraîneurs, les Usmistes ont tenté, lors de cette finale aller, de presser haut. Ils se sont toutefois heurtés à une formation égyptienne évoluant avec un bloc défensif très bas et un milieu de terrain parfaitement organisé. Juste après le coup de sifflet final de l'arbitre mondialiste mauritanien, Dahane Beida, les supporters usmistes ont afflué dans les rues d'Alger pour fêter la victoire, tout en gardant l'espoir de voir leur équipe inscrire, samedi prochain, une nouvelle page glorieuse du football algérien, après le titre historique remporté en 2023.
Portés par un public algérois des grands jours, les hommes de Lamine N'Diaye, ont certes dominé la possession du ballon au milieu de terrain, sans toutefois parvenir à réellement inquiéter le gardien égyptien Mahdy Soliman. Paradoxalement, les Egyptiens se sont procurés des occasions les plus franches.
Malgré cette importante victoire acquise haut et fort, l'entraîneur usmiste Lamine N'Diaye a mis en garde contre tout excès de confiance.
« Il s'agit d'une courte victoire, mais grâce à elle, on peut quand même se targuer d'avoir accompli 50 % du travail. Nous irons en Egypte pour chercher les 50 % restants. Le Zamalek est une grande équipe et il y a de fortes chances qu'elle soit sacrée championne d'Egypte cette saison. Mais nous comptons profiter de la pression qui pèsera sur ses épaules au Caire pour réaliser un meilleur match qu'aujourd'hui et, pourquoi pas, revenir avec le trophée «, a-t-il déclaré.
Et d'ajouter : « Je tiens à remercier les supporters de nous avoir soutenus du début à la fin. Leur apport nous a été très bénéfique sur le plan psychologique. Mais mon plus grand merci va aux joueurs, qui ont puisé au plus profond d'eux-mêmes pour arracher ce précieux succès, loin d'être évident, au vu de la physionomie de la rencontre».
«Aujourd'hui, c'était loin d'être notre meilleur match de la saison. Il y avait beaucoup de déchets dans notre jeu. Mais les joueurs, y compris ceux entrés en cours de jeu, ont réussi à compenser ce manque de rendement technique en y mettant du cœur. Ils ont vraiment tout donné et c'est avec les tripes qu'ils sont allés chercher ce succès».
Pour la manche retour, les joueurs devront afficher une grande solidarité ainsi qu'une discipline tactique pour pouvoir franchir cette dernière manche de l'épreuve continentale. Le staff technique mise sur l'expérience de certains cadres et sur l'enthousiasme des jeunes joueurs pour relever le défi face à une formation égyptienne habituée aux grands rendez-vous africains.
Face au Zamalek, l'USMA semble déterminer à confirmer son statut parmi les grands clubs du continent et d'offrir au football algérien un nouveau trophée africain de prestige.

LAMINE N'DIAYE (ENTRAÎNEUR DE L'USMA) :



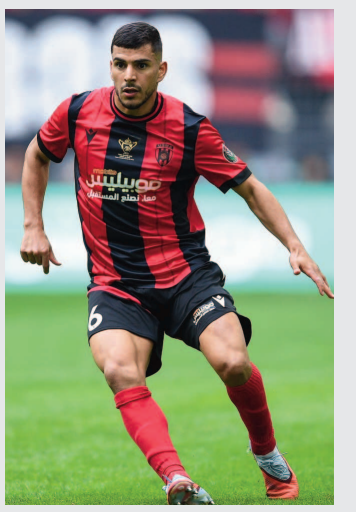
« Tout d'abord, je tiens à remercier les supporters de nous avoir soutenus du début à la fin. Leur apport nous a été très bénéfique sur le plan psychologique. Mais mon plus grand merci va joueurs, car ce sont eux qui ont puisé au plus profond d'eux-mêmes pour aller arracher ce précieux succès, qui au vu de la physionomie globale de la rencontre n'était pas très évident. Face au Zamalek, c'était loin d'être notre meilleur match de la saison. Je dirai même qu'il y avait beaucoup de déchets dans notre jeu, et à tel point qu'on ne pouvait plus prétendre à la victoire. Mais les joueurs ont réussi à compenser ce mauvais rendement technique en y mettant du cœur. Ils ont vraiment tout donné, et c'est avec les trippes qu'ils sont allés chercher ce succès. A ce propos, je tiens à souligner le rôle prépondérant des joueurs entrés en cours de jeu et qui ont apporté un plus conséquent dans ce sens. Certes, il s'agit d'une courte victoire, mais grâce à elle, on peut quand même se targuer d'avoir accompli 50% du travail, et nous irons en Egypte pour chercher les 50% restants. Le Zamalek est une grande équipe, et il y a de fortes chances qu'elle soit championne d'Egypte cette saison. Mais on compte profiter de la pression qui pèsera sur ses épaules au Caire pour réussir un meilleur match qu'aujourd'hui, et pourquoi pas revenir avec le trophée d'Egypte»

MOATAMAD DJAMEL (ENTRAÎNEUR DU ZAMALEK SC) :

« Notre objectif lors de cette finale +aller+ était de réussir un bon résultat, qui nous permettra de disputer le match +retour+ en étant à l'aise. L'idéal pour nous était bien sûr de gagner, mais un nul aurait été également le bienvenu, car le plus important pour nous était d'éviter la défaite. Je pense que les choses ont plutôt bien commencé pour nous. Nous avons mieux joué que l'USMA et on s'est procuré plus d'occasions nettes. D'ailleurs, on aurait pu tuer le match dès la première mi-temps, mais la réussite n'était pas au rendez-vous. Malgré cela, nous n'avons pas baissé les bras, et à force d'insister, nous avons fini par parvenir à nos fins en toute fin de match. Malheureusement, juste après, notre équipe a été victime d'un terrible coup du sort. Non seulement notre but a été refusé, mais nous avons concédé un pénalty, en perdant un joueur dans la foulée, après avoir écopé d'un carton rouge. Ce scénario a été vraiment terrible, mais il reste un match retour, pendant lequel nous aurons la possibilité de renverser la situation. Chez nous, devant notre public, les conditions seront totalement différentes, et nous essayerons d'en profiter pour garder la Coupe au Caire»

BRAHIM BENZAZA (MILIEU DE TERRAIN DE L'USMA) :

« Cette finale (aller) s'est jouée chez nous et on savait pertinemment qu'il fallait en profiter au maximum pour prendre option, car conscients qu'au +retour+, ce sera probablement plus difficile. Nous avons donc mis le paquet sur cette première manche, en évitant d'encaisser. Comme on pouvait s'y attendre, on est tombé sur un adversaire coriace, et ça été très laborieux.
Mais Dieu merci, la fin a été heureuse. Je pense qu'on a assez bien réussi notre premier pas, et à présent, il ne nous reste plus qu'à terminer le travail en Egypte»



ZAKARIA DRAOUI (MILIEU DE TERRAIN DE L'USMA) :

« C'est une bonne chose que nous ayons remporté cette finale +aller+, même par un but à zéro. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire, car ce n'était que la première partie du chemin. Un match +retour+ difficile nous attend en Egypte et on doit le préparer convenablement, pour espérer offrir au club un deuxième succès en Coupe de la CAF».

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST)

L'US Biskra de retour en Ligue 1

L'US Biskra a validé son retour en Ligue 1 professionnelle de football, après une seule saison passée en Ligue 2 amateur, à l'issue de son match nul (1-1) face à l'US Chaouia, samedi à Biskra, pour le compte de la 30e et dernière journée du groupe Centre-Est. Fondé en 1934, le représentant des Ziban retrouve ainsi l'élite du football national, lui qui avait déjà accédé historiquement en première division lors de la saison 2005-2006.









L'US Biskra a bouclé l'exercice 2025-2026 à la première place du groupe Centre-Est avec 62 points, devant le CA Batna et l'US Chaouia (60 pts chacun), qui disputeront les barrages d'accession à la Ligue 1 professionnelle, respectivement contre, le CR Témouchent et l'USM El-Harrach, les 2e et 3e du groupe Centre-Ouest. Dans le bas du tableau, la JS Bordj Menaïel, l'IB Khemis El Khechna et le Hilal Chelghoum Laïd sont relégués en division Inter-régions. Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar a réussi une accession historique, alors que l'USM El Harrach et le CR Témouchent prendront part aux barrages pour la montée en Ligue 1. En revanche, la JS Tixeraïne, le CRB Adrar et l'US Béchar Djedid évolueront la saison prochaine en division Inter-régions. Les promus et les qualifiés pour les play-offs de la ligue 2 sont désormais connus. Ainsi, c'est l'US Biskra qui accompagnera la JS El- Biar en ligue 1, l'USM El Harrach, le CR Temouchent, le CA Batna et US Chaouia se disputeront le troisième billet. La JS El-Biar a officialisé son accession dans le groupe Centre- Ouest, il y a déjà plusieurs journées alors que dans le groupe Centre- Est, il a fallu à l'US Biskra attendre l'ultime journée du championnat disputée ce samedi pou valider son ticket. Son match nul (1-1) concédé at home devant l'US Chaouia a suffit pour son bonheur. Un nul qui a permit en outre à son invité du jour de terminer à la seconde place en égalité avec le CA Batna qui est allé s'imposer chez l'USM Annaba (2-0). Les deux équipes se qualifient du coup pour les les play-offs profitant du faux pas du MO Béjaïa qui occupait la place du dauphin avant cette journée et qui a vu ses rêves s'évaporer après un nul décevant à domicile devant la formation de Beni Oulbane.

LE PROGRAMME COMPLET DES DEMI-FINALES DÉVOILÉ

Dans le groupe Centre- Ouest, l'US El Harrach et le CR Temouchent ont du cravacher dur pour se qualifier pour les play-offs qui se joueront le 16 mai et lors desquels l'USMH affrontera l'USB alors que le CAB sera opposé au CRT. La finale pour le troisième billet d'accession en Ligue se jouera le mercredi 20 mai.

Les demi-finales des play-offs d'accession de la Ligue 2 s'annoncent explosives. Quatre formations restent en course pour décrocher les deux précieux tickets menant à la Ligue 1 Mobilis, au terme d'un sprint final qui promet intensité et suspense. La première affiche opposera l'US Chaouia à l'USM El Harrach, ce samedi 16 mai à 17h00, au stade Miloud Hadefi d'Oran. Un choc entre deux équipes historiques du football algérien, où l'enjeu est colossal : une place en finale et un pas de plus vers l'élite. Une rencontre qui s'annonce indécise entre deux formations habituées aux grands rendez-vous. Dans l'autre demi-finale, le CA Batna sera opposé au CR Témouchent, également ce samedi à 17h00, au stade Nelson Mandela de Baraki. Un duel qui s'annonce équilibré sur le papier, tant les deux équipes ont montré de belles dispositions tout au long de la saison, laissant planer le doute sur l'identité du second finaliste. Pour ces quatre clubs, ce samedi 16 mai représente le point culminant de plusieurs mois de sacrifices.

Il ne s'agit plus seulement de jouer, mais de gagner pour s'offrir le droit de rêver à la Ligue 1 Mobilis.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA sacré, suspense total pour les places africaines et le maintien »

À DEUX journées de la clôture du championnat national, la Ligue 1 Mobilis a presque livré ses vérités et esquissé les contours de ses grandes surprises. Mais dans un calendrier encore bousculé et loin d'avoir livré tous ses verdicts, plusieurs enjeux restent à scruter de près.

Le MCA sacré champion, l'ES Mostaganem et le MC El Bayadh relégués, et un Paradou qui semble promis au même sort : voilà pour les premières certitudes à l'approche du dénouement. Pourtant, avec des matchs en retard qui brouillent la lecture du classement, le championnat garde une part de « suspense ».

En tête des interrogations, l'identité du club qui accompagnera le champion en Ligue des champions africaine. Si la JS Saoura paraît bien partie pour retrouver la scène continentale, les Aigles du Sud devront garder un œil attentif sur le CR Belouizdad, encore engagé sur plusieurs fronts. Le Chabab, avec quatre matchs de retard en raison de son parcours en Coupe de la CAF et son parcours en Coupe d'Algérie, reste un concurrent redoutable pour la JSS. D'ailleurs, les deux équipes se retrouveront mardi prochain pour un choc aux allures de tournant.

Dans cette course à l'Afrique, le MC Oran n'a pas dit son dernier mot. Les Hamraoua rêvent d'un retour en compétitions continentales et joueront une partie de leur avenir face au CRB, lors d'une rencontre de clôture prévue le 20 mai. En embuscade, l'Olympique Akbou, auteur d'une saison remarquable, observe et espère le moindre faux pas pour s'inviter dans la lutte. En bas de tableau, un silence trompeur cache une tension palpable. L'USMA, encore engagée en Coupe de la CAF, devra composer avec un calendrier infernal et cinq matchs en retard, avec l'objectif de s'éloigner définitivement de la zone rouge. Une zone que l'Athletic Paradou peine à quitter, condamné à un sans-faute sur ses trois dernières rencontres tout en espérant une série noire du MB Rouissat. Un scénario incertain, presque désespéré. Ainsi s'achemine la fin d'une nouvelle saison en Algérie, marquée, entre autres, par ses irrégularités organisationnelles, et encore trop souvent pénalisée par une programmation défaillante qui peine à maîtriser l'art de l'anticipation, dans un contexte où tous les regards se tournent déjà vers le mercato, théâtre annoncé de toutes les folies…

ELIMINATOIRES CAN U-23

Les «Verts» entament un stage à Alger

LA SÉLECTION algérienne des moins de 23 ans (U23) a entamé, samedi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), son troisième stage de préparation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), avec la participation de joueurs évoluant dans le championnat national, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).La première séance d'entraînement s'est déroulée à partir de 18h30 sur l'un des terrains du centre, sous la conduite du sélectionneur national, Rafik Saifi, dans une ambiance «studieuse», souligne la même source.

Deux joueurs étaient toutefois absents lors de l'entame du regroupement. Il s'agit d'Imad Eddine Diha, pensionnaire de l'US Biskra, et d'Arselen Tadjer de l'US Chaouia, retenus par leurs engagements avec leurs clubs respectifs à l'occasion de la dernière journée du championnat de Ligue 2 amateur.

Par ailleurs, Abdelali Mechai, joueur de l'Olympique Akbou, n'a pas pris part à cette première séance d'entraînement. Dès son arrivée au stage, le joueur a subi des examens médicaux ayant révélé une blessure. En concertation avec le staff technique, le staff médical a décidé de le dispenser de ce regroupement. Le joueur quittera ainsi le Centre technique national dès la matinée de dimanche. Le sélectionneur national, Rafik Saifi, a retenu un groupe de 26 joueurs pour ce regroupement. La sélection U23 se prépare aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, prévues au mois de septembre prochain. Elle a été mise en place dans l'objectif de se qualifier au tournoi de football des prochains Jeux olympiques JO-2028 à Los Angeles. Pour rappel, la dernière participation algérienne à un tournoi de football olympique remonte aux JO-2016 de Rio de Janeiro.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...20...../2026.
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000002066

Dans le cadre de l'opération Entretien **et Extension du Réseau d'éclairage Publics des Chemins de Wilaya-Budget de Wilaya 2026- -** La Direction des Travaux Publics de la WILAYA de Chlef, par intérim de monsieur le wali de la WILAYA de Chlef lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux reparties en cinq lots des projets suivants :

Lot n°01 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 101-du PK 11+200 au PK 12+000 et du PK 14+000 au PK 14+500 – Commune HERENFA -

Lot n°02 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 102 (entree et sortie De la ville de taougrit) – commune TAOUGRIT -

Lot n°03 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 102 Entrée de la commune de DAHRA et entrée Boccaat bordj el baal - Commune DAHRA

Lot n°04 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 34A-du PK 02+200 au PK 03+000 et du PK 05+300 au PK 06+500 – Commune ZEBOUDJA –

Lot n°05 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 102 au PK 0+000 au PK 01+500 sur 1500 ml (entrée sud de l'agglomération d'elguelta) - commune EL MARSA –

Lot n°06 : Entretien et Extension du réseau d'éclairage public au niveau du CW 04 du PK 09+400 (mosquee el Guenansa) au PK 11+000 (Cem Hadj Ben Aichouche Khelifa) –commune SOBHA –

CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes les entreprises publiques ou privées installées en Algérie, et répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivantes :

1- Capacité professionnel :

Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 03 ou plus en cours de validité, activité principale ou secondaire en Travaux publics comportant respectivement les codes d'électricité 347-42 ou 348-4924 ou (29°,31° Nomenclature) ou Bâtiment comportant le code 341-3912 .

2- Capacités technique :

Moyens humains :

- Technicien Supérieur ou plus en Travaux Publics ou Génie Civil ou eléctrotéque ou électrique, justifiés par une copie de diplôme et une déclaration d'affiliation à la CNAS moins de trois mois le jour d'ouverture des plis.

Moyens matériels :

Disposant d'un Camion Nacelle, justifié par des copies des cartes grises + assurance (en cours de validité

Référence professionnel :

-Le soumissionnaire ayant au moins réalisé un projet d'éclairage public ou éclairage extérieur.
-Les Références professionnels dûment justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux délivrée par un maitre d'ouvrage public.

- **Capacités financieres:**
- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé des trois (03) années (2022, 2023 ,2024) ≥ 1.000.000,00 DA pour :
- les personnes physiques portant accusé de réception des services des impôts compétente.
- Pour les personnes morales portant accusé de réception des services des impôts compétente et visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agrée

NB :

- **Le soumissionnaire peut soumissionner pour plusieurs lots par les mêmes moyens humains et matériels. et prétendre un seul lot au maximum.**
- **Le soumissionnaire ayant retenu plusieurs lots (l'offre moins disante) et prétendre un seul lot le plus avantageuse**

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

A. Dossier de candidature contient :

1- La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
2- La déclaration de probité, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
3- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire
5- tout document permettant d'évaluer des capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.

a) Capacités professionnelles :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle **en cours de validité.**

b) Capacités techniques :

1-Moyen matériel :

Le matériel destiné à la réalisation du projet justifié par des copies des cartes grises + assurance (en cours de validité) ou PV de huissier moins d'une année.

2-Moyens humains :

- justifié par affiliation CNAS (Moins de trois mois) le jour d'ouverture des plis.

3-Référence professionnelle :

Les Références professionnels dûment justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux délivrée par un maitre d'ouvrage public.

4-Capacités financieres:

- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé des trois (03) années (2022, 2023 ,2024) ≥ 1.000.000,00 DA pour :
- les personnes physiques portant accusé de réception des services des impôts compétente.
- Pour les personnes morales portant accusé de réception des services des impôts compétente et visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agrée

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une (01) enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°
" Dossier de candidature ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
- la mémoire technique justificatif.
- Le Planning des travaux.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2éme enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
n°
" Offre technique ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Mémoire technique justificatif :

Le mémoire technique justificatif doit comportant les éléments ci-dessous :

- Profil général de la société avec indication de :
 - Nom et raison social de la société
 - Résultats des bilans des trois dernières années
 - Méthodologie
 - Organigramme
- Moyens Humain et matérielles à affectés aux chantiers
- Planning prévisionnel
- Disposition à prendre par l'entreprise pour respecter les délais
- Produit à utiliser sur chantier, avec fourniture de fiches techniques
- Les avantages de l'offre, sous forme de conclusion générale du mémoire technique

C. l'offre financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Le Bordereau des prix unitaires dûment remplie, datée, signée et cachetée
- Le Détail quantitatif et estimatif dûment remplie, datée, signée et cachetée.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°.....
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention suivante :

SOUMISSION " **A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES "**
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
Lot n°.....
A Monsieur **le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de CHLEF**

Dénomination : Direction des travaux publics, Siège des Douze Directions, Hay Meddahi - Chlef

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000002066

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue étrangère ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP) ainsi la presse électrique
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
- La date d'ouverture candidature, technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit même lieure.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis candidature, technique et financière au niveau de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2616016832**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAÏRA DE RAS EL AIOUN
COMMUNE DE RAHBAT
N-I-F/ 098405255046718

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE N°: 03 /2026 POUR LA DEUXIEME FOIS APRES UN AVIS INFRUCTUEUX

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Dispositions du décret présidentiel N/15- 247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de RAHBAT lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale pour:

LOT N°05: AMÉNAGEMENT DES ROUTES COMMUNALE
LOT N°06: AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA ROUTE CHAHID DRISS EL HOUCINE BEN EL SALAH

Les entreprises et groupement d'entreprises intéressées par cet avis qui répondent aux exigences suivant :

01 - certificat de qualification et de classification professionnelle 03 et plus en travaux public en cours de validité-activité principale ou secondaire-

02-moyenne de chiffre d'affaire de trois années 2022-2023-2024 de 6.000.000.00 DA certifiées par un Comptable agréé et dûment certifié par l'inspecteur des impôts et c20

03- certificat de réaliser 01 projets similaires.

Les entreprises, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 3000.00 DA · Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

A- DOSSIER DE CANDIDATURE:

1-Déclaration de candidature, dûment renseigné et signé et établi selon le modèle du cahier des charges.

2-Déclaration de probité, dûment renseigné et signé et établie selon le modèle du cahier des charges.

3- statue de l'entreprise s'il existe.

4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous – traitant.

a-capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification,

b-capacités financières : Bilans des trois dernières années (2022/2023-2024) certifiées par un Comptable agréé et dûment certifié par l'inspecteur des impôts et c20.

c- capacités techniques :

-Moyens humains et matériels (joindre les déclarations à la CNASAT) Procès-verbal d'huissier de justice daté de moins d'une année + cartes grises pour le matériel + police d'assurance

-Copie des références professionnelles du soumissionnaire.

B-OFFRE TECHNIQUE:

1-Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée et établie selon le modèle du cahier des charges.

2- Cahier des charges signé avec la mention « lu et accepté» dans la dernière page.

3- Délai de réalisation dûment justifié par un planning soigneusement établi.

4- Mémoire technique justificatif.

C-OFFRE FINANCIÈRE:

- La lettre de Soumission dûment renseignée et signée et établie selon le modèle du cahier des charges
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé.
- Le soumissionnaire préparera quatre 04 enveloppes :
- Première enveloppe (L1) : cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature»
- Deuxième enveloppe (L2) : cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « offre technique»
- Troisième enveloppe (L3) : cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention offre financière »

L'enveloppe extérieure (L4) : doit être strictement anonyme cachetée et ne devra comporter que la mention :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE N°: 03 /2026.
POUR LA DEUXIÈME FOIS APRÈS UN AVIS INFRUCTUEUX
LOT N°05 : AMÉNAGEMENT DES ROUTES COMMUNALE
LOT N°06: AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA ROUTE CHAHID DRISS EL HOUCINE BEN EL SALAH
«À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES»

La date limite de dépôt des offres est fixée à HUIT (08) jours à compter de la date de la première Parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou BOMOP ou la presse électronique.

- les offres doivent être déposées en mains portés auprès du siège de l'APC (bureau d'équipement), le dernier jour correspondant à la date limitée de dépôt des offres à 10h00.

La date d'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et des offres financières est fixée le même jour de dépôt des offres à 10 h 00. Les soumissionnaires sont cordialement invités d'assister la séance d'ouverture

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2616016720**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS
NIF 0996.160.196.107.17

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
MISSION ETUDES et SUIVI N°: 23/2026

La Direction des équipements publics de la wlaya de Souk-Anras lance un concours national d'architecture restreint Pour la maitrise d'œuvre (études et suiv) suite à l'application des articles, 47 et 48 du décret presidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant reglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 39 de la loi N°23-12 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics du projet

ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (4/200R) A AIN TOLBA COMMUNE DE SEDRATA.

Il s'agit d'un Concours national d'architecture restreint aux architectes et bureaux d'etudes publics nationaux ou groupement des bureaux d'études compose de deux ou plusieurs architectes ou des architectes et ingenieur en GC, ou en société civile provisionnelle d'architecte, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité jusqu'a la date d'ouverture des plis de candidature, justifiant des capacités techniques professionnelles Capaciles financiere suivante :

- Les moyens humains ayant servi à l'éligibilité ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

- Le soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule soumission, à titre individuel ou en tant que membre du groupement.

a) Capacités techniques : Disposant des moyens humains et des references professionnelles suivantes:

a-1) Moyens humains: disposer d'au moins d'une équipe permanente composé de

• Chef de projet architectes ou ingenieur en génie civile ayant une expérience égale on superieure à 04 ans:

• (01) Architectes ou Ingénieur en génie civile ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

• **N.B/** Les pièces justificatives : Le soumissionnaire doit joindre à son offre : Diplome + CNAS validite su jour d'ouverture des plis Ou des contrats CID/DAIP +CNAS valide au jour d'ouverture des plis Ou le C20 (début d'activité) pour le soumissionnaire ou son conjoint. L'expérience est calculée selon les cumuls des années figurant dans les attestations CNAS (fiche de carrière) Ou des contrats CID DAIP+CNAS ou des attestation des travail délivrées par des organisme publics justifiant l'experience demandée

(Durée de validite 03 mois si le nombres des employes déclarés est inférieur ou égale a neuf et un mois si ce nombre est supérieur à neuf à compter de la date de délivrance)

*Lancienneté de l'exercice de la profession de l'architecte du soumissionnaire, est justifiée par la C20 (Certificat d'existence) délivre par l'inspection des impôts + les cumules des années figurant dans les attestations CNAS fiche de carrière) ou des attestation des travall délivré par des organisme publics

L'architecte soumissionnaire ou son conjoint seront pris en compte comme intervenant

a-2) Moyens materiels:

Justifier de l'adresse professionnelle ou siège du bureau de l'architecte (acte de propriété ou contrat de location valide ou un certifcat d existence du Siege social constaté par un huissier De justice moins d'une année à la date d'ouverture).

b) References professionnelles : Ayants realises une étude ou étude et suivi au moins deux projet classe à la catégorie « B » ou plus dans tous les domaines est compris l'éducation, ou un projet classé à la catégorie «C» dans le secteur de l'éducation conformément à l'arrête interministériel de 15 Mai 1988 portant modalité de exercice et rémunération de la maitrise d'œuvre en bâtiment modifie

NB/ Les pièces justificatives des attestations de bonne exécution delivrées par des maitres d'ouvrages publics doit portant les renseignements suivants : Objet de marche, Montant du marché. Categorie de projet

c) Capacités professionnelles

Pour les architectes agréés ou des bureaux d'études publics nationaux, justifier l'agrement delivre par l'ordre des architectes en cours de validité

Pour l'ingenieur agrée, justifier agrement delivré par les ministères d'habitat et l'urbanisme et de la ville en cours de validité

d) en application des articles 63/54 de la lois N°23/12 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Le soumissionnaire doit s'engager sur un niveau minimum d'insertion professionnelle pour mains d'œuvre locale et le personnel qualifié (CNAC-ANAD EX ENSEJ)

E) Capacité financière:

Ayant réalise un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières annees (2022-2023-2024): superieur ou égale a 800 000,00 DA

Les bilans des Trois années dernières années (2022-2023 - 2024) visées par les services des impôts

CAS DE SOUMISSIONNAIRE EN GROUPEMENT SOLIDAIRE :

Pour justifie l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentane d'architectes et/ou de bureaux d'études ou des architectes et ingenieur en GC il sera tenu compte des capacites de l'ensemble des membres du groupement

A ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justitier individuellement de l'ensemble des capacites exigees dans le cahier des charges.

- Le groupement doit étre impérativement solidaire
- joidre un Protocole d'accord

Peuvent retirer les cahiers des charges gratuitement auprès de la direction des equipements publics (Service des marches publics) sis a la route nationale N°16 Rond point Badji Mokhtar souk Ahras, et ce a partir de la date de la premiere parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et electronique ou sur le BOMOP ou le portail des marchés publics

Dans une 1ere phase, les soumissionnaires sont invités à remettre uniquement l'offre de candidature dont le contenu est precise ci-dessous (conformément au cahier des charges) Cette offre doit être présentée dans une enveloppe fermee, anonyme portant la mention suivante

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS
OFFRE DE CANDIDATURE A NE PAS OUVRIR

ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (4/200R) A AIN TOLBA COMMUNE DE SEDRATA.

• Dossier de candidature :

- voir article 20 pages N°11-12 du cahier des charges

Toute soumission qui ne comporte pas la déclaration de candidature. L'offre proprement dite sera rejetée systematiquement

La date de depôt des offres de candidatures est fixée au 10-eme Jour (de 9 H 00 a 11 H 00 a compter de la 1ere parution de l'avis de concours au BOMOP ou sur les quotidiens nationaux, ou sur le portail électronique du marché public ou joumaux électroniques.

Dans le cas ou la date de dépôt des offres coincide avec un jour férié ou un jour de repos legal, le dépôt et l'ouverture. auront leu le jour après a la meme heure

Cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture et évaluation des offres (plis de candidatures) qui se tiendra le même jour que le jour du depot des offres de candidatures a 11h00 au siege de la direction des equipements publics de la wilaya de Souk Ahras (LA DEP Service des marches publics)

Les offres resteront valables pendant une durée de 90JOURS à compter de la date de depôt des offres technique, prestations et financière et qui correspond à la date d'ouverture des plis + la durée de la préparation des offres.

NB: la durée de préparation des offres pour l'offre technique, de prestations et financière, est (20 jours) a compter de la date de transmission de la correspondance des candidats preselectionnent.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2623003538**

الجمهـــــورية الجزائـــرية الديمقـراطية الشعبية
وزارة المـــــالية

المديرية العامة للأملاك الوطنية
مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست
مصلحة عمليات املاك الدولة
رقم ت/1756/م.أ.د.و.ت/ 2026

إعلان عن بيع بالمزاد العلني شفهياً وبتعهدات مختومة لمختلف العتاد و السيارات و الشاحنات

تعلن مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست عن تنظيم عملية بيع بالمزاد العلني شفويا مع قبول التعهدات المختومة وذلك ايام الاثنين الثلاثاء و الاربعاء الموافق لـ 18 و 19 و20 ماي 2026 بالقاعة المتعددة الرياضات تهقارت على الساعة التاسعة صباحاً، وذلك لمجموعة من عتاد مختلف معفى من الاستعمال اضافة الى سيارات + شاحنات محجوزة يشمل مجموعة حصص متمثلة فيما يلي:

- شاحنات سوناكوم - شاحنات شاكمان - سيارات طيوطا FJ 60 - سيارات تيسان - شاحنات جرار طريقي رونو سيارات ادارية تيراكان + طيوطا كورولا تابعة لخزينة الولاية سيارات ادارية تابعة للامن الوطني بتامنغست. - شاحنة و سيارة اداريتين تابعتين لمؤسسة اعادة التربية تامنغست. - مجموعة دراجات نارية محجوزة (العدد 47 دراجة نارية) - سيارات ادارية تابعة لمديرية التربية تامنغست - اجهزة اعلام الي + طابعات مختلفة + مكيفات هوائية + اثاث مكتبي + مجموعة طاولات + مجموعة كراسي + عتاد طبي مختلف ابواب حديدية خزان ماء حديدي+ كراسي مدرسية +	- شاحنات ماجيريس - شاحنات من نوع رونو - سيارات طيوطا هيليكس - سيارات هيونداي اكسنت	مكاتب حديدية و خشبية + خرداوات متنوعة تابعة للادارات التالية: -المؤسسة الاستشفائية بتامنغست. - خزينة الولاية - مديرية الضرائب لولاية تامنغست. - محجوزات مختلفة تابعة لمفتشية املاك الدولة تامنغست - ديوان المركب المتعدد الرياضة تامنغست -.مديرية التكوين المهني تامنغست – ديوان المركب متعدد الخدّمات تامنغست. -مديرية التكوين و العليم المهني ابااليسا. -متوسطة افرواق محمد ابااليسا. -مجموعة من البراميل الحديدية و البراميل البلاستيكية(يتم تشوهها قبل سحبها) محجوزات مفتشية املاك الدولة .

شروط البيع :

.1البيع بدون ضمان 2. زيادة قيمة 11 % على السعر الرئيس 3. يسدد السعرعن طريق الدفع بطريقة TPE أو عن طريق صك بنكي مؤشر عليه أو نقدا 4. دفع فوري ما نسبته 21 % من المبلغ الذي يرسى عليه المزاد 5. التعهدات المختومة تكون مطابقة للنموذج المعد من طرف مفتشية املاك الدولة و كل تعهد لا يخص الا حصة واحدة يكون مختوم بطابع الدمغة و يودع لدى امانة المفتشية 6. زيارة الحصص تكون بثمانية ايام (08) قبل موعد البيع 7. سحب الحصص يجب ان يتم خلال ثمانية ايام (08) من تاريخ تسليم سند رفع العتاد. وللمزيد من المعلومات تجدون أرقام الهواتف التالية في خدمتكم :

020-86-48-50 مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست 029-32-01-50 مفتشية أملاك الدولة بتامنغست

ملاحظة: إعلانات البيع و البيان الوصفي للحصص المبرمجة تجدونها معلقة في جميع الأماكن العمومية وعبر باقي مديريات أملاك الدولة لـ 68 ولاية كما يمكنكم الحصول عليها من المفتشية المعنية.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2616016767**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BLIDA
COMMUNE DE BLIDA
Bureau des marchés publics, 1er étage, **Avenue Tayeb El Djoughlali - BLIDA –**
Identification Fiscal : **420002000009089010000**

Avis D'appel D'offres Nationale Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimale N°.165../2026.

La Commune de Blida, lance **un avis d'appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacité minimale** pour :

"TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA COMMUNE DE BLIDA "

- Le présent Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné à toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, dûment qualifié dans le domaine, justifiant l'activité requise : (**Entretien Courant et Nettoyage**) pour ce projet et, Ayant réalisé au moins un projet de même nature justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par des maîtres d'ouvrage publics, ayant une moyenne des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années (2023-2024-2025) doivent être égale ou supérieur à 3.000.000.00 DA ou plus:(le chiffre d'affaire doit être justifié par le bilan de chaque année visée par les services des impôts).pour pouvoir honorer ses engagements, pour la réalisation des prestations, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressées par cet avis, **peuvent retirer** le cahier des charges auprès **du Bureau des Marchés Publics de la Commune de Blida**, 1er **Etage** sise à l' : **Avenue Tayeb El Djoughlali BLIDA,** contre un paiement d'une somme de : **Mille Dinars (3000,00 DA)**, non remboursable auprès du trésorier de la commune de Blida, justifié par un reçu de versement ;

- Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents **en cours de validité** exigés par la réglementation en vigueur et Tels qu'ils sont exigés et mentionnées dans le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :
 - Une enveloppe contenant " Dossier de Candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Article 12, Instructions aux Soumissionnaires du CDC)
 - Une enveloppe contenant "Offre Technique " avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Article 12, Instructions aux Soumissionnaires du CDC)
 - Une enveloppe contenant " Offre Financière " comprenant les pièces requises par le cahier des charges (Article 12, Instructions aux Soumissionnaires du CDC).

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne comportant que la mention suivante :

A, Monsieur le Président de la Commune de Blida
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence des capacités minimale
(N° : 165../2026)
"TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA COMMUNE DE BLIDA "
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Blida, au RDC, Avenue Tayeb El Djoughlali Blida.

- La date de dépôt des offres est fixée au **15ème jour** ayant (**12h00**) à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail électronique.

- Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis (de candidature, technique et financier) qui s'effectuera en une seule séance publique le jour de dépôt des offres à (**13h30**) au siège de la Commune de Blida,
(en cas ou ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit, à la même heure).

- Les offres resteront valides pendant la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2616016836**



BenQ mise sur le QD-OLED : 4K, 540 Hz et DisplayPort 2.1 au programme

Un écran gamer QD-OLED, ça vous tente ? Avec une fréquence montant jusqu'à 540 Hz, BenQ propose trois modèles dotés des dernières technologies en termes d'image et de connectivité.

Le constructeur BenQ annonce trois nouveaux écrans gamer avec une dalle QD-OLED. Les modèles EX271UZ, EX321UZ et EX271QZ se destinent aux gamers exigeants et aux créateurs de contenu. Au programme, une définition 4K, une fréquence montant jusqu'à 540 Hz et une connectivité complète.

De nouveaux écrans pour gamers et créateurs

Les EX271UZ et EX321UZ partagent une définition 4K et un taux de rafraîchissement de 240 Hz, avec un temps de réponse de 0,03 ms. Ils intègrent des dalles QD-OLED de quatrième génération développés par Samsung.
Ces écrans offrent une couverture de 99% de l'espace colorimétrique DCI-P3 et une calibration d'usine pour une fidélité des couleurs optimale. Le modèle EX321UZ, doté d'un écran de 32 pouces, se distingue par sa compatibilité avec le DisplayPort 2.1 (80 Gbps) et une certification DisplayHDR True Black 500.
Le EX271UZ (d'une diagonale de 27 pouces) propose le DisplayHDR True Black 400 et un prix plus accessible. Les deux écrans (EX271UZ et EX321UZ) bénéficient de la technologie Color Shuttle, qui propose plus de 120 profils de couleurs préconfigurés pour les jeux AAA.
Le EX271QZ, quant à lui, se positionne sur le segment des écrans 1440p avec un taux de rafraîchissement de 540 Hz. Ce qui permet de répondre aux besoins des joueurs en demande d'une fluidité extrême. Ce modèle, comme ses homologues 4K, offre des fonctionnalités telles que le FreeSync Premium Pro, la réduction du flou de mouvement et une connectique complète (HDMI 2.1, USB-C avec charge 90W, KVM intégré).

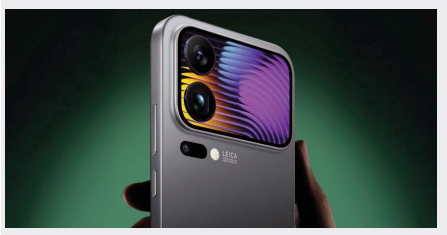
Une connectivité dernière génération au programme

Le EX321UZ est le seul des deux modèles 4K à supporter le DisplayPort 2.1, garantissant une transmission sans compression des signaux 4K à 240 Hz. Le EX271UZ utilise le DisplayPort 1.4 avec compression DSC (Display Stream Compression) pour atteindre les mêmes performances.
Les deux écrans disposent également de deux entrées HDMI 2.1, compatibles avec les consoles nouvelle génération, ainsi que des fonctionnalités comme l'ALLM (Auto Low Latency Mode) et l'eARC (Enhanced Audio Return Channel) pour une intégration optimale dans les configurations multimédias. BenQ a également repensé le design du socle, réduisant son encombrement de 40 % par rapport aux modèles précédents, et a intégré un système de gestion des couleurs basé sur l'intelligence artificielle. Ce dernier est capable d'analyser les styles visuels des jeux et d'ajuster automatiquement le rendu.

Prix et disponibilité

Les écrans EX271UZ et EX271QZ seront disponibles dès le premier trimestre 2026, aux prix respectifs de 999€ et 949€. Le EX321UZ, plus grand et doté de fonctionnalités supplémentaires, sera commercialisé au deuxième trimestre 2026 pour 1399€.

Xiaomi 17 : ces photos révèlent la capacité de la batterie des différentes versions



UNE GROSSE batterie dans un smartphone, ça vous tente ? Xiaomi s'apprête à casser la baraque avec une augmentation notable de la capacité de toute sa gamme.
La série Xiaomi 17, attendue pour un lancement en Chine le 30 septembre 2025, fait de nouveau parler d'elle.
Alors que le constructeur chinois prépare l'arrivée de ses nouveaux smartphones haut de gamme équipés du Snapdragon 8 Elite Gen 5, une fuite récente révèle des informations précises sur les batteries de la gamme. Une augmentation notable de la capacité par rapport à la version précédente serait au programme.

DE PLUS GROSSES BATTERIES POUR TOUTE LA GAMME

Selon les informations dévoilées, le modèle standard, le Xiaomi 17, serait doté d'une batterie de 7000 mAh, contre 5400 mAh pour le Xiaomi 15. Cette augmentation notable marque une volonté claire d'améliorer l'autonomie, souvent critiquée sur les appareils haut de gamme.
Le Xiaomi 17 Pro, quant à lui, embarquerait une batterie de 6300 mAh, soit une légère hausse par rapport aux 6100 mAh du Xiaomi 15 Pro.
Enfin, le Xiaomi 17 Pro Max se démarquerait avec une batterie de 7500 mAh, l'une des plus imposantes jamais intégrées à un smartphone.
Une quatrième batterie, d'une capacité de 6800 mAh, serait destinée au Xiaomi 17 Ultra, un modèle non encore officiellement annoncé, mais dont l'existence semble se préciser.

UNE RECHARGE PLUS RAPIDE POUR TOUS LES MODÈLES

Nonobstant l'augmentation des capacités, la série Xiaomi 17 bénéficierait d'une recharge rapide à 100 W, contre 90 W pour les modèles précédents. Cette amélioration, combinée à des batteries plus volumineuses, pourrait offrir une expérience utilisateur plus fluide. Seule condition, que le nouveau processeur Snapdragon 8 Elite Gen 5 ne consomme pas davantage d'énergie que ses prédécesseurs.

XIAOMI VEUT RATTRAPER SON RETARD SUR LES BATTERIES

Le constructeur souhaite rattraper son retard sur les batteries. D'autres fabricants comme Oppo et Realme ont pris le lead en proposant déjà des batteries de 7000 mAh, mais Xiaomi patine un peu sur ce point-là.
Les performances de la batterie dépendront toutefois de l'usage qui est fait du smartphone par l'utilisateur. Cette nouvelle batterie plus imposante serait également idéale pour alimenter l'écran au dos de l'appareil.

Le futur iPhone pliable pourrait avoir le look de deux iPhone Air… et coûter très cher !



LE FUTUR IPHONE pliable vous fait déjà rêver ? Il y a de quoi, mais son prix pourrait être un frein à l'achat, avec un tarif de départ titillant celui d'un iPhone 17 Pro Max 2 To. Apple prépare l'arrivée de son premier iPhone pliable, un appareil qui pourrait marquer un tournant dans l'évolution des smartphones. Selon les informations relayées par l'analyste Mark Gurman, ce modèle, attendu pour 2026, adopterait un design inspiré de deux iPhone Air placés côte à côte. Ce choix esthétique permettrait à l'appareil de se replier pour adopter l'apparence d'un iPhone classique, tout en offrant un écran plus grand et une minceur assurée.

Acer lance son premier écran 1000 Hz et des écrans gamer OLED et 6K

Écran 1000 Hz, dalles OLED, écran 5K et 6K, Acer renouvelle sa gamme pour les pros et les gamers. Avec ceci ? Un vidéoprojecteur en plastique recyclé, pour regarder des films la conscience tranquille.

Acer profite du CES pour se lancer dans le pari fou d'un écran gamer 1000 Hz. Loin d'être le premier sur ce marché, le fabricant étoffe également sa gamme OLED et 6K, avec en plus de ça, un nouveau vidéoprojecteur. De quoi en mettre plein les yeux, à un tarif qui risque parfois de piquer les yeux.



Predator XB273U F6 : la barre des 1000 Hz est atteinte

Le modèle qui retient particulièrement l'attention est le Predator XB273U F6. Cet écran d'une diagonale de 27 pouces s'adresse spécifiquement aux joueurs compétitifs cherchant la fluidité maximale. Équipé d'une dalle IPS, il affiche nativement une définition QHD (2560 x 1440 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 500 Hz.Cependant, Acer introduit ici un mode "Dynamic Frequency and Resolution". Cette fonctionnalité permet de pousser la fréquence à 1000 Hz, à condition de basculer la définition en 1280 x 720 pixels. Ce compromis sur la résolution au profit de la réactivité vise les titres e-sport où la fluidité prime sur la qualité graphique. Le moniteur prend en charge la technologie AMD FreeSync Premium. La dalle couvre 95% de l'espace colorimétrique DCI-P3 et propose une luminosité native de 350 nits.

Predator X34 F3 : l'OLED incurvé monte à 360 Hz

Dans un registre plus polyvalent mais pas vraiment plus sage, le Predator X34 F3 mise sur la qualité d'image via une dalle QD-OLED de 34 pouces. Ce modèle incurvé affiche une définition UWQHD (3440 x 1440 pixels). Il se distingue par un taux de rafraîchissement de 360 Hz, une valeur élevée pour cette technologie d'affichage.

Les caractéristiques inhérentes à l'OLED sont présentes, notamment un temps de réponse gris à gris (GtG) de 0,03 ms et un taux de contraste quasi infini. Certifié AMD FreeSync Premium Pro, il atteint une luminosité en pic de 500 nits en HDR. Côté ergonomie, il dispose d'un pied ajustable en hauteur, inclinaison et rotation, ainsi que de deux haut-parleurs de 5 watts.



Nitro XV270X P : la 5K pour le jeu et le travail

La gamme Nitro accueille le XV270X P, un moniteur de 27 pouces qui tente de concilier haute définition et rapidité. Il propose une définition 5K (5120 x 2880 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 165 Hz via HDMI 2.1 ou DisplayPort 1.4. Tout comme le premier modèle Predator mentionné, cet écran intègre une fonction DFR permettant de modifier ses performances selon l'usage : il est possible de passer en définition 2560 x 1440 pour atteindre 330 Hz. Cette option est pertinente pour les sessions de jeu nécessitant plus de réactivité. La dalle IPS couvre 95 % du spectre DCI-P3 et bénéficie d'une certification VESA DisplayHDR 400.

ProCreator PE320QX : une définition 6K pour les professionnels

Pour les graphistes et les créateurs, Acer lance le ProCreator PE320QX. Ce moniteur de 31,5 pouces se démarque par sa dalle IPS affichant une définition 6K (6016 x 3384 pixels) à 60 Hz.

Acer annonce une couverture de 99 % de l'espace Adobe RGB et 98 % du DCI-P3, avec une précision des couleurs calibrée pour un usage professionnel. La luminosité maximale atteint 600 nits (HDR600).

La connectique est fournie, comprenant HDMI 2.1, DisplayPort 2.1 et surtout un port USB-C (Thunderbolt/USB4) capable de délivrer 100 W de puissance pour charger un ordinateur portable connecté. Une fonctionnalité nommée "AI ProxiSense" permet de mettre l'écran en veille automatiquement lorsque l'utilisateur s'éloigne de son poste.

Projecteur Acer Vero HL1820 : laser RGB et matériaux recyclés

Enfin, Acer complète ses annonces avec le projecteur Vero HL1820. Ce modèle 4K UHD utilise une source lumineuse laser RGB (sans roue chromatique au phosphore) délivrant 5500 lumens. Le constructeur met en avant une couverture de 106 % de l'espace colorimétrique BT.2020.

L'appareil est conçu pour être polyvalent, capable de projeter une image 1080p à 240 Hz pour le jeu vidéo avec une latence réduite à 4,2 ms. Il s'inscrit dans la gamme Vero, utilisant 50 % de plastiques recyclés post-consommation (PCR) pour son châssis et promettant une durée de vie de 30 000 heures pour la source laser.

L'iPhone 18 retardé : Apple rompt une tradition vieille de 15 ans

APPLE s'apprête à bouleverser son calendrier de sortie habituel en renonçant au lancement simultané de toute sa gamme d'iPhone. Selon plusieurs sources concordantes, la marque à la pomme devrait désormais échelonner les sorties de ses nouveaux modèles sur plusieurs mois.

Depuis une quinzaine d'années, Apple organisait ses lancements selon un calendrier bien rodé : présentation à l'automne, disponibilité immédiate pour l'ensemble de la gamme.

Cette approche permettait aux consommateurs de choisir entre les différentes versions dès le jour J. Mais cette année devrait marquer un tournant pour les amateurs de la Pomme croquée.

D'après un nouveau rapport, la firme de Cupertino prévoit de lancer ses modèles haut de gamme en premier, repoussant ainsi la version standard de l'iPhone 18 au printemps 2027.

iPhone 18 : une sortie différée pour le modèle standard

Les informations recueillies auprès de sources industrielles convergent vers le même scénario. Apple préparerait au moins cinq nouveaux modèles d'iPhone, mais tous ne verraient pas le jour simultanément. Les trois déclinaisons premium, à savoir iPhone 18 Pro, l'iPhone 18 Pro Max et l'iPhone pliant tant attendu, devraient arriver sur le marché durant le second semestre 2026. Le modèle standard, quant à lui, ne verrait le jour qu'au premier semestre 2027.

Cette réorganisation répond à de multiples contraintes. La pénurie persistante de composants mémoire contraint Apple à optimiser sa chaîne d'approvisionnement. À ce propos, voici ce qu'a confié un responsable chez un fournisseur de la marque californienne, selon ce qui nous est rapporté de Digital Trends : « La fluidité de la chaîne d'approvisionnement constitue l'un des défis majeurs pour cette année, et le changement de stratégie marketing a également joué un rôle dans la décision de privilégier les modèles premium ».

Les joueurs détestent les Game-Key Cards de la Switch 2… mais les achètent quand même



PLUS DE SIX mois après le lancement de la Nintendo Switch 2, les jeux proposés au format Game-Key Card restent vivement critiqués par une partie de la communauté. Pourtant, ces réticences semblent avoir un impact très limité sur les ventes des titres concernés…

Depuis plusieurs années déjà, une partie des joueurs revendique son attachement au format physique, résistant autant que possible à la montée en puissance du « tout dématérialisé » afin de conserver la pleine propriété de leurs disques ou cartouches. Avec la Nintendo Switch 2, le fabricant japonais a toutefois introduit un nouveau format : les cartes clé de Jeu (ou Game-Key Cards en anglais).

Entre critiques et appels aux boycotts

Derrière cette appellation se cachent des cartouches dépourvues de données, servant uniquement de sésame pour autoriser le téléchargement du jeu correspondant via l'eShop. Quand bien même la cartouche peut être prêtée, revendue et/ou achetée d'occasion, l'initiative n'a pas manqué de susciter critiques et appels au boycott depuis juin dernier… sans pour autant freiner les ventes.

Malgré la polémique persistante autour de ce format, un récent sondage indique que les joueurs continuent d'acheter des cartes clé de jeu. Le site Deku Deals, spécialisé dans l'agrégation de promotions et de ventes de jeux physiques, a partagé de nouvelles données issues de sa communauté, lesquelles montrent que le format proposé par Nintendo rencontre un succès bien réel.

Les Game Key Cards font (malgré tout) le bonheur des joueurs

Dans un billet de blog publié cette semaine, la plateforme précise que sur les 1 070 utilisateurs ayant ajouté au moins une sortie physique tierce à leur collection, 735 possèdent un ou plusieurs titres au format Game-Key Card. Un chiffre qui illustre l'écart entre les critiques formulées en ligne et les comportements d'achat observés sur le terrain.

Dans le cadre de son étude, Deku Deals a également dressé le Top 10 des jeux les plus populaires chez ses clients, et 6 d'entre eux sont au format Game-Key Card, à savoir Bravely Default Flying Fairy Remaster, Star Wars Outlaws, Yakuza 0, Final Fantasy VII Remake, Street Fighter 6 et Persona 3 Reload.

Lumière bleue : comment s'en protéger ?



NOS ÉCRANS projettent de la lumière bleue qui a terme peut être nocive pour les yeux. En avez-vous déjà entendu parler ? Certaines études très documentées tendent à démontrer que la lumière bleue peut avoir des effets négatifs sur vos yeux. De là, il est important de comprendre de quoi il s'agit exactement et quels sont les moyens de protection efficaces.

Qu'est-ce que la lumière bleue

La lumière bleue, d'une longueur d'onde se situant entre 380 et 500 nanomètres, fait partie du spectre lumineux, le soleil en est un émetteur naturel. Les écrans des ordinateurs, des tablettes, des smartphones, de télévision et les ampoules LED l'émettent artificiellement. Pas toute la lumière bleue est nuisible pour la santé des yeux, uniquement une infime partie : les longueurs d'onde bleu violet.

La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle comprend différentes bandes de couleurs, parmi celles-ci se trouvent le bleu turquoise et le bleu violet. Les premières sont tout à fait bénéfiques tandis que les secondes sont nocives et doivent être évitées. La raison de leur nuisance est due au fait qu'elles sont nettement plus puissantes que les ondes bleu turquoise.

Les risques suite à une exposition prolongée

L'exposition aux écrans est, de nos jours, de plus en plus prolongée. Il faut savoir, d'après certaines études, qu'un enfant né en 2015 aura à l'âge de 7 ans passé l'équivalent d'une année complète, jour et nuit, exposé à un écran !

Ce sont la rétine et le cristallin qui pâtiront le plus d'une exposition prolongée aux ondes bleu violet. Il est aussi tout à fait probable que la lumière bleue soit à l'origine de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age connue sous l'acronyme de DLMA. En outre la lumière bleue serait responsable de la cataracte.

Il paraît donc indispensable, surtout lorsque vous êtes exposé à des écrans quotidiennement pendant plusieurs heures, de protéger vos yeux des ondes bleu violet.

Comment se protéger

Pour vous protéger, utilisez des lunettes anti-lumière bleue que vous trouverez facilement sur le marché. Elles peuvent vous éviter de nombreux ennuis surtout si vous passez de nombreuses heures devant des écrans que ce soit pour travailler, jouer sur Casino777 ou regarder la télévision.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

La Chine ouvre la première école pour robots humanoïdes, et compte bien leur apprendre un travail



La Chine semble prendre de l'avance dans la robotique. Les démonstrations de machines humanoïdes plus fortes, plus endurantes ou plus à même d'accomplir des tâches complexes se multiplient. Les robots chinois apprennent dorénavant dans une véritable école professionnelle qui est supposée les préparer à la vie active, dans nos entrepôts comme dans nos maisons.



Dans le domaine des nouvelles technologies, la fin de l'année aura été marquée par un retour de la compétition pour qui saura lancer sur le marché un véritable robot humanoïde autonome. Mais les démonstrations n'ont pas toutes été couronnées de succès, avec des machines qui se sont effondrées sur scène. L'androïde de Tesla est même tombé en servant des boissons tout en dévoilant qu'il était vraisemblablement piloté à distance.

Des robots qui font la cuisine

La Chine semble toutefois avoir une réelle longueur d'avance : elle a ouvert la première école destinée aux robots, où ceux-ci doivent être préparés à leur rôle dans le monde à venir. Le Phase II Beijing Humanoid Robot Data Training Center, basé dans le district de Shijingshan à Pékin, recrée des chaînes de production et des environnements de vie réels sur deux étages. Le site doit servir de lieu d'entraînement aux tâches auxquelles seront formés les futurs robots, que ce soit dans l'industrie, dans le secteur tertiaire ou même au sein d'un foyer.

L'élève surdoué de cette école d'un nouveau genre, c'est le robot Kuafu, un humanoïde de 1,65 m de haut mis au point par la société Leju Robotics.

Présenté comme le premier robot compatible avec la 5G-Advanced selon Interesting Engineering, celui-ci pourra s'exercer sur deux étages de zones d'entraînement modulaires, régulièrement modifiées pour mettre en scène différents scénarios de travail.

Sur ce terrain, les robots doivent soulever et trier des colis, mais aussi enrouler des bobines de câbles, ranger une chambre et même cuisiner.

L'enseignement se fait par la répétition : à force de faire les mêmes gestes, parfois dans un environnement sensiblement différent, le robot est supposé devenir autonome. Le geste de poser une poêle sur une plaque de cuisson, par exemple, a été répété jusqu'à 1.250 fois pour obtenir un taux de réussite jugé satisfaisant.

Entraîner les robots comme des enfants

Une multiplication des expériences "réelles" qui doit contrebalancer le retard pris dans le développement des IA. L'idée est que, si les robots disposent de suffisamment de données à analyser par eux-mêmes, ils en tireront les bonnes déductions face à la situation qui leur est présentée.

Selon les professeurs de cette école professionnelle pour androïdes, les élèves ont acquis plus de 20 compétences opérationnelles, telles que la manutention, l'inspection et la livraison, avec des taux de réussite de plus de 95%.

"Tout comme les enfants ont besoin de s'entraîner régulièrement pour apprendre à marcher, les robots doivent s'entraîner intensivement dans des scénarios variés afin de développer une intelligence fonctionnelle", assure Zhu Kai, le directeur du centre de formation. Chaque robot est accompagné deux formateurs humains durant les exercices.

Robotique dystopique

Reste à déterminer à quoi ces androïdes vont bien servir. Car si, dans les années 50 et 60, nous imaginions aisément un futur rendu confortable grâce à des domestiques artificiels, ceux-ci se sont finalement concrétisés dans une multitude de petits robots peu complexes mais spécialisés :

nos appareils électroménagers, moins chers et réellement efficaces.

Les androïdes censés s'occuper de tâches purement humaines ont ensuite basculé vers une science-fiction bien plus dystopique, où se brouille la limite entre l'humain et la machine, comme dans Blade Runner.

Un véritable miracle: un employé survit à l'effondrement de 80 tonnes de produits congelés

80 tonnes de produits congelés se sont effondrées sur un employé conduisant un chariot élévateur dans un entrepôt.

Le 18 décembre, dans un entrepôt frigorifique de São Paulo, au Brésil, des rayonnages chargés de produits congelés se sont effondrés pendant qu'un employé conduisait un chariot élévateur.
Environ 80 tonnes de marchandises sont tombées, le piégeant sous les décombres.
Les pompiers ont mené une opération de sauvetage délicate pour le dégager et l'évacuer vers l'hôpital.



Vendre l'eau de fonte de la calotte glaciaire? Une idée folle, et partiellement approuvée par le gouvernement du Groenland



D'après les informations de The Wired, rendues publiques le septembre dernier, une start-up a obtenue les autorisations partielles du gouvernement du Groenland pour capter et revendre à l'étranger l'eau de fonte de certains glaciers du pays.

La calotte glaciaire du Groenland représente environ 6,5 % de l'eau douce de la planète. De quoi faire tourner la tête de certains entrepreneurs, bien décidés à ne pas passer à côté de cet "or blanc".

C'est le cas d'Arctic Water Bank, une start-up dont le projet de récolter l'eau de fonte des glaciers et de l'expédier à l'étranger a d'ores et déjà partiellement été approuvée par le gouvernement du Groenland, rapporte dans un article paru le 19 septembre dernier Wired.

Un droit exclusif sur les 20 prochaines années

"C'est l'une des eaux les plus propres au monde. Quiconque a goûté à l'eau du Groenland sait que c'est de l'or blanc pur", explique dans les colonnes de The Wired Samir Ben Tabib, cofondateur et responsable des relations internationales d'Arctic Water Bank.

Le projet de la start-up ? Construire un barrage dans le sud du Groenland afin de récupérer l'eau de fonde des glaciers puis la transporter dans le monde entier par bateau dans des navires-citernes, précise Wired.

Selon des documents consultés par le média américain, la stars-up dispose déjà des autorisations initiales dont elle a besoin pour développer son projet : le gouvernement lui a en effet accordé le droit exclusif d'utiliser toute l'eau et la glace d'une rivière près de la ville de Narsaq durant les 20 prochaines années.

Celle-ci produit en moyenne 21,3 milliards de litres d'eau chaque année, soit quasiment toute l'eau de fonte de la calotte glaciaire du Groenland. Pour construire son barrage, la société devra d'abord réaliser une étude d'impact environnemental (EIE).

Un obstacle qui n'en serait pas vraiment un : la construction de barrages n'est pas une nouveauté dans le pays pourtant encore très préservé, rapporte Wired.

"Nous disposons de l'une des ressources les plus précieuses au monde dans cette région, et en abondance, et nous voulons faire passer ce message aux investisseurs et aux marchés potentiels", ajoute dans les colonnes Naaja H. Nathanielsen, ministre du Commerce et des Affaires du Groenland.

Selon la ministre, "l'objectif est double" : "Il s'agit de nouvelles sources de revenus pour le pays, ainsi que de développement des entreprises locales et de création d'emplois associés."

Transporter l'eau ou la dessaler ?

Il ne s'agit pas de la première tentative d'exploiter les eaux de fonte des glaciers. Les fondateurs d'Arctic Water Bank eux-mêmes avaient déjà fondé la société Arctic Ice, qui proposait d'expédier la glace pêchée en mer vers des bars à cocktails à l'étranger, notamment aux Émirats arabes unis.

À la fin des années 1990, les Pays-Bas avaient quant à eux essayé d'importer de l'eau des fjords de Norvège, sans succès.

Plus récemment, nous mentionnions les projets des "chasseurs d'icebergs", qui cherchent à capturer et remorquer les monuments glacés pour les apporter à des régions en stress hydrique.

"En raison des monopoles, les mauvaises idées peuvent perdurer bien plus longtemps que prévu dans le secteur de l'eau", explique David Zetland, professeur adjoint à l'Université de Leyde qui étudie l'économie politique de l'eau. Celui-ci se dit sceptique quant à la capacité du projet Arctic Water Bank à concurrencer les prix du marché pour l'eau du robinet ainsi que le prix du dessalement de l'eau, d'environ 1 dollars pour 1 000 litres aujourd'hui selon l'expert. Guy Alaerts, professeur à l'Institut IHE de Delft pour l'éducation à l'eau aux Pays-Bas, n'est pas aussi catégorique : "Le dessalement est très coûteux en termes d'énergie, donc si l'énergie est chère, alors peut-être qu'il pourrait devenir compétitif d'importer de l'eau à la place (…) Je dirais que ce n'est pas une solution générale au problème de la pénurie mondiale d'eau potable, mais que cela peut fonctionner dans certains endroits en tant que solution d'urgence ou de complément de ressources en eau".

La question du transport de l'eau sera par ailleurs décisive quant à la viabilité du projet.

"Je ne pense pas que quiconque ait évalué l'empreinte hydrique et énergétique des deux options : transporter l'eau ou la dessaler", précise Guy Alaerts.

"Le transport de l'eau du Groenland jusqu'à la côte est des États-Unis, par exemple, n'est pas très long, mais si vous devez l'amener jusqu'en Californie, qui est une région plus sèche, alors vous devez faire le tour du continent, et cela pourrait être trop cher. Je pense que les mathématiques devront être faites au cas par cas".

"Tout le monde pense que le monde est un endroit humide avec quelques déserts, mais d'ici 2050, ce sera différent. Le monde sera essentiellement un endroit sec avec seulement quelques endroits et pays ayant beaucoup d'eau" conclut-il.

Fonte des glaces: les scientifiques se seraient-ils trompés sur la vitesse de la montée des eaux?

De récentes études sur la calotte glaciaire du Groenland mettent en lumière une possible surestimation de l'albédo de la glace par le modèle E3SM v.2, impactant ainsi les calculs relatifs à la fonte des glaces et à la montée des eaux.

Quel est le point commun entre la tenue à privilégier pour marcher dans le désert, et le "manteau" neigeux arboré par la glace ? Réponse : l'albédo. La part du rayonnement solaire renvoyée par une surface dépend en effet des propriétés physiques de celle-ci, notamment de sa couleur. Que l'on soit Bédouin… ou une planète en surchauffe, mieux vaut ainsi se vêtir en blanc.

Or, pour réaliser des projections sur le climat futur de notre planète, les scientifiques ont besoin de représentations chiffrées du système terrestre. Autrement dit, de modèles. La simplification voudrait que les surfaces gelées, en particulier les glaciers de



montagne et les calottes glaciaires, s'associent à une valeur d'albédo élevée – et constante. Après tout, ne sont-elles pas blanches ?

En réalité, en bordure de ces étendues, la glace est souvent grise car nue, c'est-à-dire dépourvue de neige. Mais également parsemée de "trous" encore plus foncés, correspondant à des lacs. Voire maculée d'algues et de poussières. De couleur plus sombre, ces étendues gelées renvoient alors moins de rayonnement solaire : leur albédo est plus faible, et elles se réchauffent davantage.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

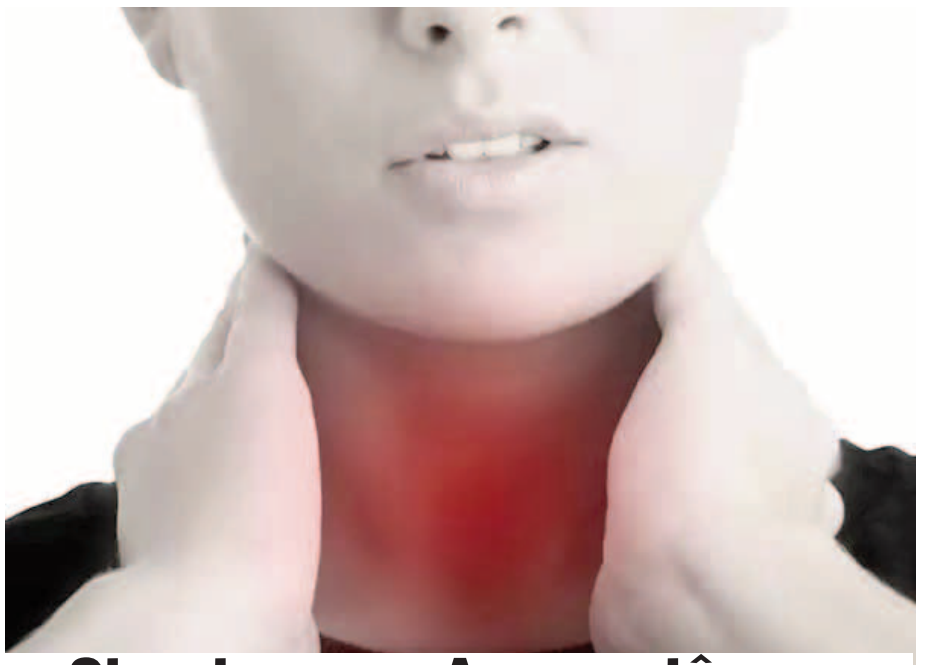
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés en France début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.

Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.

Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.

Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?

Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.

Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.

► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.

Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?

Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,

Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,

Eternuer ou tousser dans le pli du coude

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 4130 0200 00 13 079

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article **65** du décret présidentiel n° **15/247** du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et dans le cadre de l'opération intitulée ETUDE, REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN SIEGE D'INSPECTION DIVISIONNAIRE DE DOUANE A TLEMCEN, La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a **l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/DAL/2026** paru dans les quotidiens nationaux : Le journal «EL CHAAB» et le journal «LE JEUNE INDÉPENDANT» en date du 02/04/2026, relatif à **l'Equipement d'un Siège d'Inspection Divisionnaire de douanes à** TLEMCEN en Lots Séparée:

- **Lot n° 08 : Système De Vidéosurveillance**
- **LOT n°09 : Complément Du Lot Téléphone Et Réseaux Informatique**

Et Qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres en sa séance du 27 AVRIL 2026, les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation du projet	Lot	Entreprise	Montant de l'offre en DA et en TTC	Note technique /75	Délais de réalisation
Equipement d'un Siège d'Inspection Divisionnaire de douanes à TLEMCEN	Lot 08	EURL HAMMOUDA SECURITY NIF :001731112207446	3.799.670,00	45,00	60 Jours
	Lot 09	EURL EEGM MAACHOU NIF : 001022002353802	1.187.620,00	55,00	45 Jours

Conformément à l'article 82 alinéa 3 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marches publics, Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un Recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délais de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse Nationale et Bomop.

Conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marches publics .les soumissionnaires voulant s'informer des résultats d'évaluation des offres techniques et financières peuvent prendre contact au niveau de la Direction de l'Administration Locale – bureau des marchés public dans un délai maximal de trois (03) jour a partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution .

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2631008126**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat de l'urbanisme
et de la ville et aménagement de territoire
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saida.
NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire de marche

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés **à l'**Avis d'Appel d'**O**ffres ouvert avec exigences des capacités minimales **N° 15 /2026** paru dans les quotidiens nationaux «البديل » En date du **19/04/2026 «le jeune indépendant »** en date du **16/04/2026** se **rapportant à la Réalisation D'une école primaire type 02 n°02 au niveau de site 3800 LPL +2000 LLV au niveau pole d' AIN ZERGA ,commune de OULED KHALED , wilaya de Saïda , (cite d'habitat intégrées programme 2026) en lot unique**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Note tech Obtenue	Montant propose / en(TTC)	Montant Après /correction en(TTC)	Délai	NIFde Entreprise	Critère de choix
Réalisation D'une école primaire type 02 n°02 au niveau de site 3800 LPL +2000 LLV au niveau pole d'AIN ZERGA, commune de OULED KHALED, wilaya de Saïda , (cite d'habitat intégrées programme 2026) en lot unique	EURL MODERN BAT BACHA BENOTMANE	74pts	165.106.429.91da	165.106.429.91da	06mois	002420074289840	Offre moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida- service des marchés publics, dans un délai de trois jours à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2631008143**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE TLEMCEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Acquisition des équipements de buanderie et de cuisine au profit du CHU Tlemcen

Lot n°1 : équipements de buanderie

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 alinéa 02 ,04 du Décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant participé au 2 eme avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale **N° 13/2023** relatif à l'**Acquisition des équipements de buanderie et de cuisine au profit du CHU Tlemcen (Lot n°1 : équipements de buanderie)** , publié dans les quotidiens nationaux (**الجزائر الجديدة**) **et (LE JEUNE INDEPENDANT)** en date du **10/02/2025.**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

Nom Du entreprise Attributaire	Identification fiscale du cocontractant	Note Technique	délai de garantie	Délai d'intervention	Montant en TTC	critère de choix	OBS
EURL PARACOME-TLEMCEN -	002013026560490	46 pts	60 mois	30 minutes	32 492 485,90 DA	Moins disant	

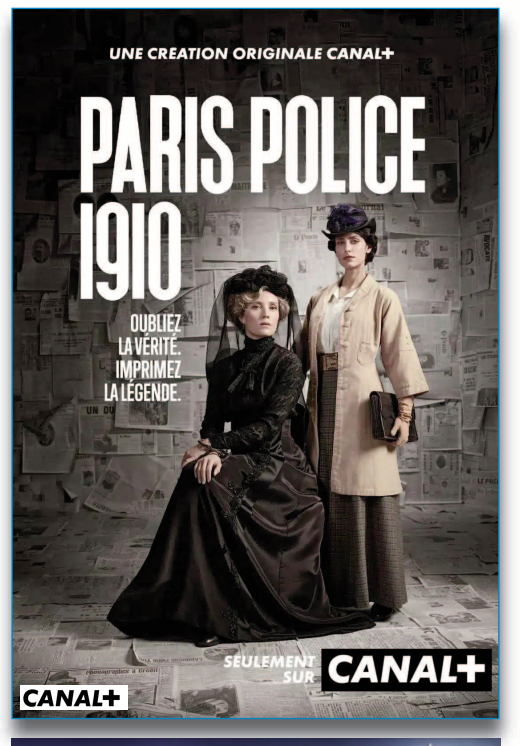
Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de la santé dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats de l'évaluation dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2026 / ANEP 2631008144**



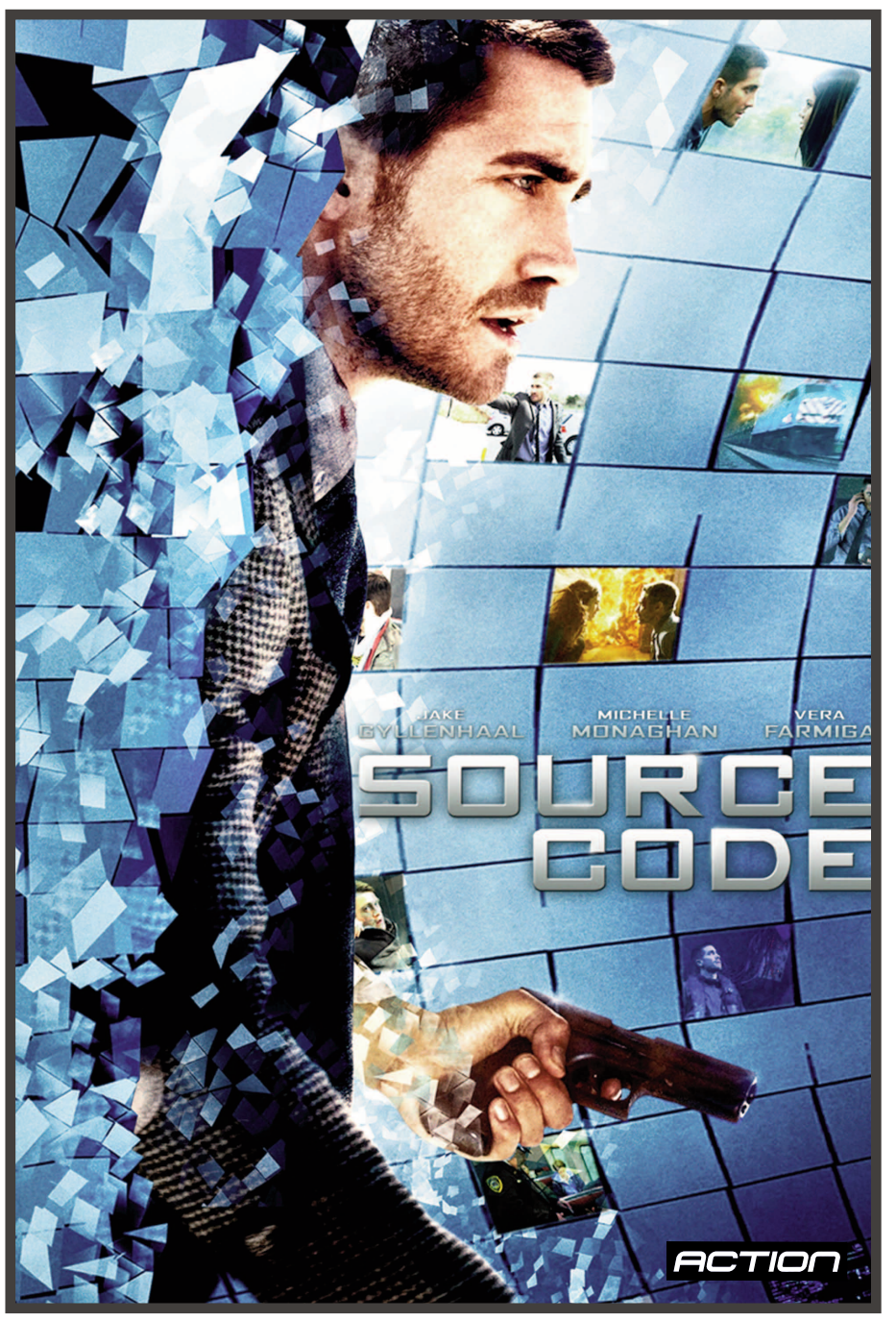






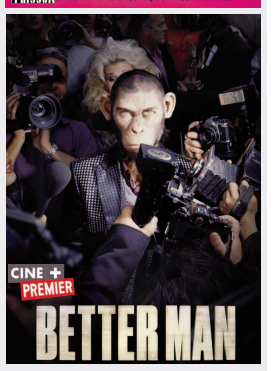


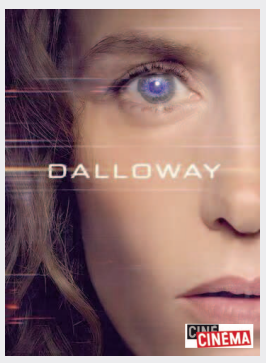




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h25 Série humoristique - France 2026 — TF1
Bref

21h00 Série de suspense Grande-Bretagne - 2026 — France 2
Meurtres au paradis

21h00 Téléréalité France - 2026 — M6
Mariés au premier regard

21h00 Série policière France - 2026 — CANAL+
Paris Police 1910

21h25 Film catastrophe — W9
Etats-Unis - 2004
Le Jour d'après

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
France -2021
Titane

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
Better Man

21h00 The Rugby Championship U20 — CANAL+ SPORT
Argentine / Australie

21h00 Thriller - France 2025 — CINE CINEMA
Dalloway

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2018
Patrick

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 1995
Bad Boys

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Australie - Chine - Russie - 2018)

Guardians of the Tomb

Spécialiste des animaux venimeux, Jia apprend que son frère a disparu alors qu'il faisait des recherches archéologiques en Chine. Jia rejoint l'expédition tentant de retrouver son frère. Jack Ridley, ancien des forces spéciales, prend la direction de l'opération. Alors qu'une terrible tempête de sable se prépare, l'équipe se réfugie dans une maison abandonnée. Là, Jia trouve une petite fille cachée dans un réduit. Elle leur explique que sa famille a été victime d'araignées.

22h10

Film de science-fiction (Etats-Unis - Canada 2011)

Source Code

Colter Stevens (Jake Gyllenhaal) se retrouve dans une situation déroutante alors qu'il prend place dans un train à destination de Chicago, sans aucun souvenir de comment il y est arrivé. À ses côtés se trouve une femme, Christina Warren (Michelle Monaghan), qui lui parle comme s'ils étaient de vieux amis. Colter, cependant, ne comprend pas pourquoi il est là, d'autant plus qu'il semble avoir pris l'identité de Sean Fentress, un homme qu'il ne connaît pas. Soudain, une explosion dévastatrice secoue le train, le plongeant dans le chaos.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:34 | 12:25 | 16:14 | 19:26 | 21:04 | 03:41 | 12:30 | 16:18 | 19:30 | 21:07 | 03:56 | 12:44 | 16:32 | 19:43 | 21:20 | 04:03 | 12:35 | 16:16 | 19:26 | 20:56 | 04:03 | 12:51 | 16:39 | 19:51 | 21:27 | 04:09 | 12:56 | 16:43 | 19:55 | 21:31 | 04:13 | 12:59 | 16:46 | 19:57 | 21:33 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8489 – LUNDI 11 MAI 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	22°	14°
Constantine	30°	13°
Ouargla	38°	21°

ACCÈS AUX GRADES ADMINISTRATIFS DES CORPS DE L'ÉDUCATION

Les conditions d'inscription dévoilées

Le ministère de l'Education nationale a détaillé, hier, les conditions et les procédures d'inscription aux examens professionnels au titre de l'année 2026, organisés au bénéfice des fonctionnaires relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale pour accéder à des grades administratifs.

Dans un communiqué, le ministère apporte des précisions sur les postes budgétaires concernés, au nombre de 8 704, rappelant que la promotion dans les différents grades s'effectue conformément aux dispositions prévues par les statuts particuliers et dans la limite des postes définitivement vacants au titre du budget 2026. Une exception est prévue pour les grades dits «en voie d'extinction».

Dans ce cas précis, ces fonctionnaires qui obtiennent, selon la tutelle, une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'examen professionnel bénéficieront automatiquement de la transition de leurs postes vers les grades de promotion, indépendamment du nombre de postes budgétaires disponibles. Le ministère a également expliqué les conditions liées à l'ancienneté professionnelle, considérée comme l'un des principaux critères de participation aux examens professionnels. Les candidats sont alors invités à vérifier, au préalable, qu'ils remplissent bien les conditions exigées, aussi bien en matière de grade que d'ancienneté.

Le département ministériel précise, dans ce cadre, que le grade d'intégration du fonctionnaire doit permettre l'accès au grade concerné par l'examen professionnel, en conformité avec les dispositions du décret exécutif n°25-54 du 21 janvier 2025 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale. Concernant le calcul de l'ancienneté, le ministère indique que celui-ci repose sur le cumul de l'ancienneté acquise dans le grade d'origine et celle obtenue dans le grade d'intégration, en application des dispositions de l'article 63 du même décret, de même que de l'instruction ministérielle conjointe n°01 du 23 avril 2026. «L'ancienneté dans le grade d'intégration est calculée à partir du 1er janvier 2025 jusqu'à la date de l'examen fixée au 11 juillet 2026. Quant à l'ancienneté dans le grade d'origine, elle est prise en compte depuis la date de nomination en qualité de stagiaire, d'intégration ou de promotion jusqu'au 31 décembre 2024», selon le ministère.



Des grades en voie d'extinction.

Ce dernier rappelle également que certaines bonifications peuvent être ajoutées au calcul de l'ancienneté. Celles-ci concernent les avantages accordés aux fonctionnaires exerçant dans certaines régions ainsi que les périodes accomplies dans le cadre du service national, du maintien au-delà de la durée légale ou encore du rappel dans le cadre de la mobilisation. Ces périodes sont comptabilisées comme des périodes de travail effectif, une seule fois durant le parcours professionnel du fonctionnaire, selon la même source.

Il convient de souligner que toutes les démarches liées à ces examens s'effectuent exclusivement via la plate-forme numérique dédiée (mowadaf.education.dz). Dans ce registre, le ministère a insisté sur «le caractère obligatoire de l'inscription électronique», précisant que les enseignants disposant déjà d'un compte sur l'espace numérique professionnel ne sont pas concernés par la création d'un nouveau profil. Ils devront simplement accéder à la plate-forme en utilisant leurs identifiants habituels, afin de déposer leur demande de participation.

En revanche, les fonctionnaires ne disposant pas encore d'un compte sont appelés à procéder à sa création directement via la plate-forme numérique. Le ministère a, à ce titre, mis l'accent sur une saisie rigoureuse des données personnelles et administratives, lesquelles doivent correspondre aux informations figurant sur l'attestation de travail issue du système d'information du secteur. Une fois cette étape accomplie, les candidats devront imprimer le formulaire relatif à la demande de création de compte. Par le biais de cette note explicative, le ministère de l'Education nationale entend clarifier les différentes dispositions réglementaires en question.

Cette mise au point intervient après que de nombreux employés du secteur se sont interrogés sur les modalités d'inscription, les critères d'éligibilité, outre les modalités de calcul de l'ancienneté ouvrant droit à la promotion. L'inscription reste ouverte jusqu'au 31 mai en cours, rappelle-t-on.

Khalil Aouir

SAISON ESTIVALE 2026 À TIPASA

Les autorités à pied d'œuvre

LES AUTORITÉS publiques de la wilaya de Tipasa s'activent depuis plusieurs semaines à garantir la mise en place de toutes les conditions favorables pour la réussite de la saison estivale 2026.

Les préparatifs entrent dans la cadre d'une approche nouvelle et anticipée, différente des années précédentes, fondée sur une planification proactive et un suivi rigoureux sur le terrain. C'est ainsi qu'une commission de wilaya spéciale a été installée par le wali depuis déjà plus de trois mois, avec pour mission d'inspecter différentes plages de la région et d'identifier les lacunes, tout en proposant des solutions adéquates pour améliorer la qualité de l'accueil et des services offerts aux vacanciers.

L'opération de nettoyage d'une grande envergure a débuté il y a plus d'une semaine au niveau de toutes les plages autorisées à la baignade du territoire de la wilaya de Tipasa, à savoir Chenoua et mataresse, Messelmoun, Sidi Ghilès, Sidi Brahem, à Gouraya, les plages de Damous, Larhat et autres.

Plusieurs projets sont en voie d'achèvement avant le début de la saison estivale qui débutera comme chaque année le 1er juin. Au niveau de la plage colonel El Haoues, un parking d'une capacité de plus de 2000 voitures est fin prêt pour recevoir les estivants venant avec leurs véhicules.

T. Bouhamidi

LA CNR SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA SAA

Des réductions au profit des retraités

BONNE nouvelle pour les retraités. Ils pourront désormais bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 50 % sur les services d'assurance mis à leur disposition par un assureur public. A ce titre, le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Hafid Adrar, et le directeur général de la Compagnie algérienne d'assurances (SAA) ont procédé, hier, à la signataire d'un accord qui fait bénéficier de ces réductions 3,5 millions de retraités que compte l'Algérie. Les réductions ont trait aux assurances automobile, voyage et habitation, notamment «en cas de catastrophes naturelles». La mise en œuvre d'accord signé entre la CNR et la SAA entrera en application à la date de son activation. Le contrat entre l'assureur et l'assuré est valable un an et renouvelable automatiquement. A travers cette convention, la CNR vise à améliorer le niveau de vie des retraités et à leur octroyer des avantages spécifiques, en complément des réductions dont ils bénéficient déjà sur les prêts accordés dans le cadre d'une récente convention signée avec la Banque locale de développement (BDL). Plusieurs négociations sont actuellement menées par la Caisse de retraite avec d'autres institutions publiques afin d'offrir autant que faire se peut à cette catégorie de citoyens.

M. B.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le Musée central de l'armée expose à Tizi Ouzou

EN HOMMAGE aux victimes du 8 Mai 1945, le Musée central de l'armée a marqué de son empreinte l'espace de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, en organisant une exposition réunissant affiches et documents retraçant l'histoire de l'Algérie sur plusieurs siècles.

Le public a été très impressionné par les vingt-deux panneaux exposés dans le cadre de cette manifestation au niveau de la grande salle de l'édifice culturel les 9 et 10 du mois en cours. Il a eu à découvrir des images poignantes qui mettent à nu toutes l'ampleur des atrocités commises par l'armée coloniale française durant cette funeste journée du 8 mai, vécue il y a 81 ans.

Parallèlement à ces illustrations poignantes, le public, nombreux, a eu également l'occasion de prendre connaissance d'une partie de l'histoire de l'Algérie avant le début de la colonisation française à travers documents inédits jusque-là, comme les documents de traités de paix et de commerce signés avec l'Angleterre, et ce, dès le XVIIe siècle, pour garantir la sécurité de la navigation en Méditerranée.

Les documents exposés informent le public des accords notables conclus en 1662 et 1682, entre l'Algérie et ses partenaires, régulant le commerce, la liberté de passage et l'échange de prisonniers, mais aussi ceux signés avec les Etats-Unis en 1795 et 1815 marquant les débuts des relations diplomatiques entre les deux pays. Ces accords concernaient la protection des navires américains en Méditerranée, menacés en ce temps-là par des actes de piraterie, en échange de tribus versés au dey d'Alger. Trois tableaux exposés ont fourni la preuve de la puissance de la marine algérienne au cours de cette époque agitée.

Le public a eu également un pan historique et l'organigramme du Musée central de l'armée, qui a été inauguré le 1er novembre 1984 à Alger, et baptisé en 2017 au nom du défunt président de la République, Chadli Bendjedid.

Un autre panneau a suscité une grande curiosité du public. Il s'agit de celui où sont reproduits les effets et objets personnels du défunt colonel Mohand Oulhadj. Ces effets et objets personnels du défunt colonel ont été remis au Musée central de l'armée par son fils, et ce, à titre de dons, en date du 22 avril de l'année en cours. Outre sa tenue de combat et ses jumelles, on retrouve aussi le sceau de la wilaya de III révolutionnaire utilisé lors de sa prise du commandement de cette wilaya III en succédant au colonel Amirouche. Notons enfin que l'exposition s'inscrit également dans le cadre du mois du patrimoine national.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine